

2009

Tendances mondiales

Réfugiés, demandeurs d'asile,
rapatriés, personnes déplacées à
l'intérieur de leur pays et apatrides



Division du Soutien et de la Gestion des Programmes
15 juin 2010

Tous droits réservés. Reproduction et traduction autorisées sous réserve que le HCR soit mentionné comme source.

Informations complémentaires :

Section de l'information sur le terrain et du soutien à la coordination
Division du soutien et de la gestion des programmes
Case Postale 2500
1211 Genève, Suisse
stats@unhcr.org

Ce document et d'autres informations sur les déplacements dans le monde sont disponibles sur le site du HCR :

<http://www.unhcr.org/statistics>

et dans la Base de données statistiques en ligne du HCR relatives à la population :

<http://www.unhcr.org/statistics/populationdatabase>

Photo de couverture : Des réfugiés somaliens nouvellement arrivés attendent d'être enregistrés au camp de Hagadera, Dadaab, Kenya.

UNHCR / P. WIGGERS

Imprimé par le HCR.

Panorama des tendances

- Fin 2009, il y avait 43,3 millions de personnes déracinées dans le monde, le nombre le plus élevé depuis le milieu des années 1990. Parmi elles, 15,2 millions étaient des réfugiés, 10,4 millions relevaient de la compétence du HCR et 4,8 millions étaient des réfugiés palestiniens relevant du mandat de l'UNRWA. Ce chiffre comprend également 983 000 demandeurs d'asile et 27,1 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.
- Fin 2009, plus de 26 millions de personnes – 10,4 millions de réfugiés et 15,6 millions de déplacés – recevaient une protection ou une assistance du HCR, soit un million de plus qu'en 2008.
- Fin 2009, le HCR avait identifié quelque 6,6 millions d'apatrides dans 60 pays. Toutefois, le Haut Commissariat a estimé que le nombre d'apatrides dans le monde était probablement beaucoup plus élevé (environ 12 millions de personnes).
- Fin 2009, environ 5,5 millions de personnes se trouvaient dans une situation de réfugiés prolongée. Elles vivaient dans 21 pays, représentant 25 situations prolongées.
- Les pays en développement étaient les hôtes des quatre cinquièmes des réfugiés dans le monde.
- Le Pakistan était l'hôte du plus grand nombre de réfugiés (1,7 million), suivi de la République islamique d'Iran (1,1 million) et de la République arabe syrienne (1,05 million; estimation du gouvernement). Le Pakistan était également l'hôte du plus grand nombre de réfugiés par rapport à sa capacité économique, avec 745 réfugiés pour 1 USD de PIB (PPA) par habitant, suivi par la République démocratique du Congo (592) et le Zimbabwe (245).
- Les réfugiés afghans et irakiens constituaient près de la moitié de la population réfugiée relevant de la compétence du HCR dans le monde. Un réfugié sur quatre dans le monde était originaire d'Afghanistan (2,9 millions) et des Afghans étaient hébergés dans 71 pays d'asile. Les Irakiens étaient le deuxième groupe de réfugiés le plus nombreux, 1,8 million ayant cherché refuge principalement dans les pays voisins.
- Quelque 251 500 réfugiés ont été rapatriés de leur plein gré en 2009, le chiffre le plus bas depuis 1990. Inversement, plus de 2,2 millions de personnes déplacées ont pu regagner leur lieu d'origine, le chiffre le plus élevé depuis au moins 10 ans.
- Le HCR a présenté aux États plus de 128 000 cas en vue d'une réinstallation. Quelque 84 000 réfugiés ont ainsi été réinstallés avec l'assistance du HCR. Selon les statistiques des gouvernements, 19 pays ont admis 112 400 réfugiés réinstallés en 2009 (avec ou sans l'assistance du HCR). Ce sont les États-Unis d'Amérique qui en ont accepté le plus grand nombre (80 000).
- Plus de 922 000 personnes ont soumis une demande individuelle d'asile ou de statut de réfugié en 2009. Le HCR en a enregistré 119 100 (13 %). L'Afrique du Sud, qui a enregistré plus de 222 000 demandes – près d'un quart du total dans le monde –, est le pays où les demandes ont été les plus nombreuses. Elle est suivie par les États-Unis d'Amérique et la France.
- Plus de 18 700 demandes d'asile – le nombre le plus élevé en quatre ans – ont été présentées dans 71 pays par des mineurs non accompagnés ou séparés de leur famille. Les demandes ont été soumises principalement par des enfants afghans et somaliens.
- Sur la base des données disponibles au sujet de 8,8 millions de réfugiés, le HCR estime que plus de la moitié des réfugiés dans le monde résidaient dans les zones urbaines et moins d'un tiers dans des camps. Cependant, six réfugiés sur dix en Afrique subsaharienne vivaient dans des camps.
- Les femmes et les filles représentaient en moyenne 49 % des personnes relevant de la compétence du HCR. Elles constituaient 47 % des réfugiés et demandeurs d'asile, et la moitié des personnes déplacées et des rapatriées (anciens réfugiés). Quarante et un pour cent des réfugiés et des demandeurs d'asile étaient des enfants de moins de 18 ans.



Des réfugiés Mbororo de République centrafricaine attendent d'être enregistrés par les équipes mobiles du HCR à Djalingo, Cameroun. UNHCR / F. NOY

I. Introduction

Le rapport sur les *Tendances mondiales 2009* analyse les tendances et les changements statistiques dans les populations relevant de la compétence du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Ces populations sont, notamment, les réfugiés, les rapatriés, les apatrides et certains groupes de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et sont appelées, collectivement, « personnes relevant de la compétence du HCR »⁽¹⁾. Ce faisant, le rapport décrit certains des principaux changements constatés en 2009 sur le plan humanitaire, parmi lesquels beaucoup ont provoqué des mouvements involontaires de millions de personnes, à l'intérieur et à travers des frontières.

Fin 2009, environ 43,3 millions de personnes dans le monde avaient été déracinées par un conflit et la persécution, le nombre le plus élevé depuis le milieu des années 90. Il y avait parmi elles 15,2 millions de réfugiés⁽²⁾, 27,1 millions de déplacés internes⁽³⁾ et près d'un million de personnes dont la demande d'asile n'avait pas encore fait l'objet d'une décision à la fin de la période considérée.

Le nombre total de réfugiés et de personnes déplacées bénéficiant d'une assistance du HCR est resté élevé – 26 millions à la fin de l'année. Si le nombre de réfugiés a relativement peu évolué (10,4 millions), celui des déplacés internes protégés ou assistés par le HCR a augmenté, passant à 15,6 millions, un chiffre sans précédent. Les situations tragiques en République démocratique du Congo, au Pakistan et en Somalie sont en grande partie à l'origine de l'augmentation globale du nombre de déplacés recevant une assistance du HCR (1,2 million de plus). En outre, HCR estime que quelque 12 millions de personnes étaient apatrides, bien qu'il ne dispose de statistiques fiables que pour 6,6 millions d'entre elles environ.

Les crises humanitaires et la situation politique qui règne dans un certain nombre de pays ont non seulement

Tableau 1 Déplacements forcés dans le monde | 2008-2009*

Catégorie de population déplacée	2008 (en mln)		2009 (en mln)	
	Total	Protégés /assistés par le HCR	Total	Protégés/ assistés par le HCR
Réfugiés relevant du mandat du HCR	10.5	10.5	10.4	10.4
Réfugiés relevant du mandat de l'UNRWA	4.7	—	4.8	—
Nombre total de réfugiés	15.2	10.5	15.2	10.4
Demandeurs d'asile (cas en suspens)	0.8	0.2	1.0	0.2
Déplacés par un conflit	26.0	14.4	27.1	15.6
Nombre total de réfugiés, demandeurs d'asile et déplacés	42.0	25.1	43.3	26.2

* Ne comprend pas les déplacements liés à une catastrophe naturelle.

1 Voir page 23, la définition de chaque groupe de population.

2 Ce chiffre inclut 4,8 millions de réfugiés palestiniens relevant de la compétence de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA).

3 Source : Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) du Conseil norvégien des réfugiés (CNR).

déraciné des millions de femmes, d'hommes, de filles et de garçons, mais aussi empêché le retour de réfugiés et de personnes déplacées. Le nombre de réfugiés rapatriés (251 000) n'a cessé de diminuer depuis 2004, atteignant en 2009 son niveau le plus bas en deux décennies. Inversement le nombre de déplacés internes de retour (2,2 millions) a été le plus haut en plus de dix ans. La réinstallation de réfugiés a continué de progresser: en 2009, le HCR a présenté aux États plus de 128 000 cas en vue d'une réinstallation, le chiffre le plus élevé en 16 ans. Malheureusement, le nombre de personnes se trouvant dans une situation de réfugiés prolongée est resté élevé – 5,5 millions, répartis dans 21 pays.

Ce rapport analyse les tendances liées aux nouveaux déplacements, qu'ils résultent de mouvements massifs de population ou qu'ils soient le fait de personnes cherchant individuellement une protection internationale. Trouver des solutions durables à la situation de ces personnes est au cœur du mandat du HCR et constitue donc un point qui est couvert par ce rapport.

Les informations sur la composition démographique de la population relevant de la compétence du HCR et sur le lieu où se trouve cette population, qui sont essentielles pour les activités de planification et de suivi, sont une autre caractéristique essentielle de ce document. Ce type d'information permet au HCR notamment de suivre de près l'augmentation du nombre de mineurs non accompagnés ou séparés de leur famille recherchant une protection internationale. En 2009, 18 700 mineurs non accompagnés ou séparés de leur famille ont demandé l'asile, le chiffre le plus élevé depuis 2006⁴. *Le Plan d'action pour les mineurs non accompagnés (2010-2014)* proposé par la Commission européenne est une étape cruciale vers le règlement de ce problème de protection important⁵.

Le nombre de réfugiés résidant dans les zones urbaines a continué d'augmenter, et représente plus de la moitié des réfugiés dans le monde. Les difficultés auxquelles ces réfugiés sont confrontés ont été étudiées en profondeur durant la troisième réunion du *Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection*, qui a eu lieu en décembre 2009⁶.

Outre les déplacements forcés engendrés par des situations de conflit, le HCR a porté son attention sur plusieurs crises humanitaires provoquées par des catastrophes naturelles. Bien que les déplacements résultant de catastrophes naturelles augmentent en nombre et en complexité⁷, le présent rapport n'a pas vocation à les analyser. De même, bien que les migrations internationales posent problème en ce qui concerne la gestion de l'asile et des réfugiés, ce rapport ne traite pas des flux migratoires mixtes. La raison principale en est l'absence de données statistiques fiables et précises, nécessaires pour réaliser une analyse comparative du phénomène⁸. Toutefois, les migrants demandant l'asile ou le statut de réfugié sont inclus dans ce rapport.

Les statistiques qui sont mentionnées dans ce rapport ont été pour la plupart communiquées par les bureaux extérieurs du HCR, qui les ont obtenues auprès des gouvernements ou tirées de rapports d'organisations non gouvernementales et des activités d'enregistrement du Haut Commissariat. Les chiffres ont été arrondis au centième ou au millième le plus proche. Quelques ajustements étant susceptibles d'être apportés aux chiffres publiés dans l'*Annuaire statistique 2009*, qui paraîtra ultérieurement dans l'année, les statistiques sont susceptibles d'être modifiées et doivent être considérées comme provisoires. Sauf indication contraire, le rapport ne fait pas référence aux événements survenus après le 31 décembre 2009.

⁴ En 2006, le HCR a commencé à collecter de manière systématique des données sur les mineurs non accompagnés et séparés.

⁵ Voir <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0213:FIN:FR:PDF>

⁶ Pour plus d'information, voir <http://www.unhcr.org/pages/4a12a4a26.html>

⁷ Les conclusions d'une étude du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et de l'IDMC (Internal Displacement Monitoring Centre) indiquent qu'au moins 36 millions de personnes ont été déplacées par des catastrophes soudaines en 2008. Sur ce total, plus de 20 millions ont été déplacées par des catastrophes liées à des phénomènes météorologiques soudains voir: <http://www.internal-displacement.org/8025708F004CFA06/%28httpPublications%29/415D224B41C04246C12576390031FF63?OpenDocument>)

⁸ Dans le cadre de la stratégie qu'il a définie pour faire face au phénomène des mouvements migratoires mixtes, le HCR a mis au point le « Plan d'action en 10 points », lequel vise à garantir qu'un espace de protection continue d'exister pour les personnes qui ont besoin d'une protection internationale. Voir: <http://www.unhcr.org/protect/PROTECTION/4742a30b4.pdf>.



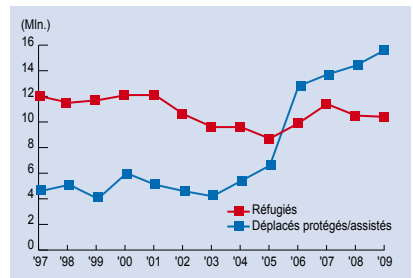
Un rapatrié qui a pu regagner son lieu d'origine, après avoir fui le Burundi en 1972, et sa fille de 18 ans.

UNHCR/ A. KIRCHHOFF

II. Panorama des tendances mondiales

Fin 2009, l'effectif total de la population relevant de la compétence du HCR était de 36,5 millions de personnes. Ce chiffre prend en considération les nouveaux déplacements, les solutions durables mises en place, la disponibilité accrue de données, les estimations révisées et les changements juridiques et démographiques. L'analyse contenue dans ce rapport est limitée aux groupes de populations individuels.

Figure 1 Réfugiés et déplacés protégés/ assistés par le HCR | 1997-2009 (fin de l'année)



À la fin de l'année 2009, quelque 10,4 millions de réfugiés, dont environ 1,6 million de personnes se trouvant dans une situation analogue à celle des réfugiés, relevaient de la compétence du HCR⁹. Le nombre de déplacés internes protégés et/ou assistés par le HCR était sans précédent. Un total de 15,6 millions de déplacés internes, dont 129 000 personnes se trouvant dans une situation analogue à celle des déplacés, recevaient une assistance humanitaire en vertu d'arrangements dans lesquels le HCR était soit l'institution chef de file, soit un partenaire essentiel.

La situation est contrastée en ce qui concerne les retours. Si 2,2 millions de déplacés internes ont pu regagner leur lieu d'origine durant l'année, le chiffre le plus élevé depuis au moins 10 ans, par contre seuls 251 500 réfugiés ont été rapatriés de leur plein gré, le chiffre le plus bas depuis 1990. La population des demandeurs d'asile, c'est-à-dire les personnes dont la demande d'asile n'avait pas encore fait l'objet d'une décision à la fin de la période considérée, avait augmenté, passant à 983 000. En 2009, le HCR a identifié quelque 6,6 millions d'apatrides dans 60 pays mais a estimé que le nombre total d'apatrides dans le monde était près de deux fois plus élevé (environ 12 millions de personnes)¹⁰. En outre, 411 000 personnes n'appartenant à aucune des catégories ci-dessus (ou « autres groupes ou personnes relevant de la compétence ») ont reçu une protection et/ou une assistance du HCR pour des raisons humanitaires ou d'autres raisons particulières.

⁹ Quatre-vingt-douze pour cent des 1,6 million de personnes dont la situation est analogue à celle des réfugiés vivent au Bangladesh, en Équateur, au Pakistan et au Venezuela (République bolivarienne du).

¹⁰ Les réfugiés et les demandeurs d'asile qui sont aussi des apatrides ne sont pas inclus dans ce chiffre. Ils sont pris en compte dans les statistiques relatives aux réfugiés et aux demandeurs d'asile.

Carte 1 Population totale par catégorie | fin 2009

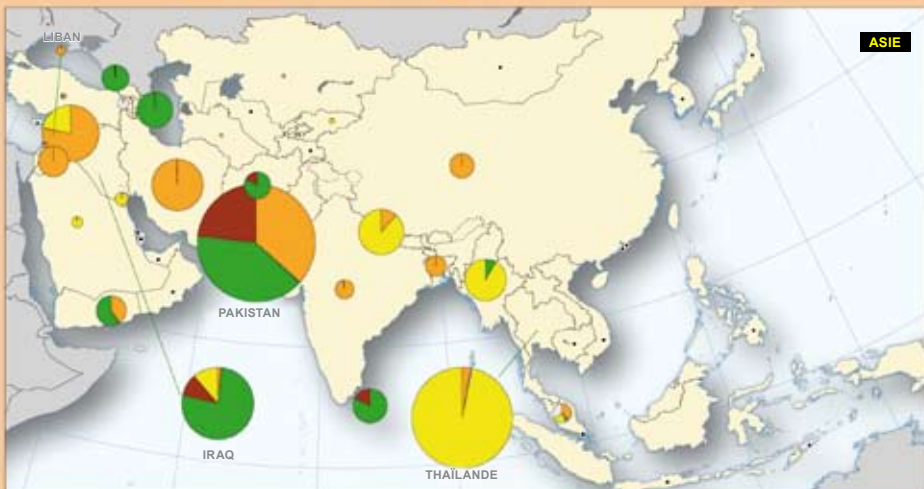
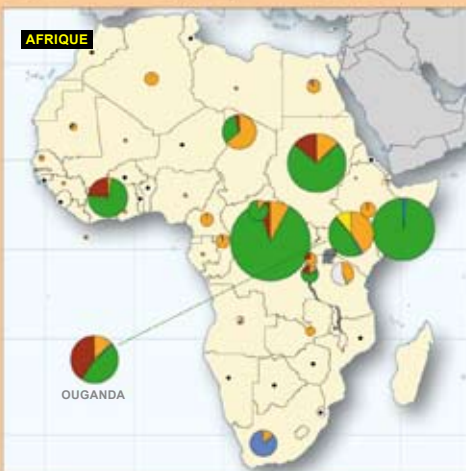
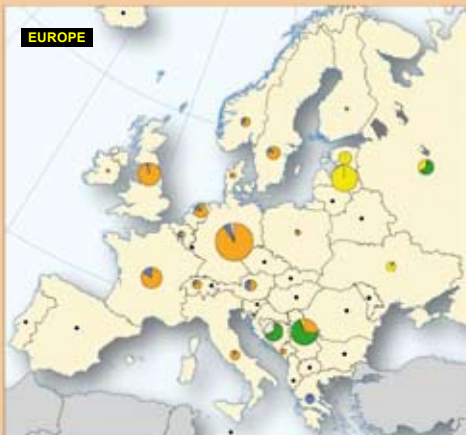


- Réfugiés ⁽¹⁾
- Demandeurs d'asile
- Déplacés protégés/assistés par le HCR ⁽²⁾
- Réfugiés rapatriés/déplacés de retour
- Apatrides
- Autres relevant de la compétence

◆ Total de la population inférieur à 10 000

⁽¹⁾ Dont personnes se trouvant dans une situation analogue à celle des réfugiés

⁽²⁾ Dont personnes se trouvant dans une situation analogue celle des personnes déplacées



III. Population réfugiée

Si l'effectif de la population réfugiée relevant de la compétence du HCR a augmenté dans certaines régions (par exemple, Asie et Pacifique) et diminué dans d'autres (par exemple, Moyen-Orient et Afrique du Nord), il est resté stable dans l'ensemble, se situant à 10,4 millions, ce qui représente un recul de moins d'un pour cent par rapport à l'année précédente. Ce très léger recul a deux causes principales. D'une part, un certain nombre de réfugiés ont trouvé une solution durable durant l'année, en particulier à travers le rapatriement librement consenti et l'intégration locale. D'autre part, les estimations relatives aux populations réfugiées palestiniennes et iraqiennes en Jordanie, en Arabie saoudite et en République arabe syrienne ont été revues à la baisse (-23 %). Globalement, la diminution de l'effectif de la population réfugiée dans certains pays a été compensée par des arrivées massives liées à la reprise ou à la poursuite d'un conflit, comme en République démocratique du Congo et en Somalie.

À la fin de l'année 2009, les femmes et les filles constituaient moins de la moitié (47 %) des réfugiés dans le monde⁽⁴¹⁾. Les pays en développement hébergeaient 8,3 millions de réfugiés, soit 80 % de la population réfugiée dans le monde. Les 49 pays les moins avancés donnaient l'asile à 1,9 million de réfugiés.

Le tableau 2 (ci-après) montre que plus d'un tiers (37 %) des réfugiés résidaient dans des pays de la région Asie et Pacifique du HCR, les trois quarts d'entre eux étant des Afghans. L'Afrique subsaharienne était l'hôte d'un cinquième des réfugiés, pour la plupart de République démocratique du Congo, de Somalie et du Soudan. La région Moyen-Orient et Afrique du Nord hébergeait 19 % des réfugiés du monde (principalement d'Iraq), tandis que la part de l'Europe était de 16 %. En Europe, les réfugiés d'Iraq, de Serbie et de Turquie constituaient les groupes les plus nombreux. La région des Amériques avait la part la plus petite (8 %), les Colombiens étant les plus nombreux.

Situations de réfugiés prolongées

Le HCR entend par « situation de réfugiés prolongée » une situation dans laquelle 25 000 réfugiés ou plus de la même nationalité sont en exil depuis cinq ans ou plus dans un pays d'aile donné. Sur la base de cette définition, on estime qu'environ 5,5 millions de réfugiés se trouvaient dans ce type de situation fin 2009. Ces réfugiés vivaient dans 21 pays hôtes, représentant 25 situations prolongées au total.

Une diminution de 15 % du nombre de réfugiés a été constatée dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord durant l'année. Cependant, ce recul résulte davantage d'une estimation révisée des réfugiés palestiniens en Arabie saoudite que de mouvements de population. Faute d'une estimation fiable et exacte du nombre de réfugiés palestiniens en Arabie saoudite, le chiffre de 240 000 réfugiés palestiniens, communiqué précédemment, a été retiré des statistiques du HCR. Dans le cas des réfugiés iraqiens en Jordanie et en République arabe syrienne, les chiffres des gouvernements ont été revus à la baisse (-50 000 chacun), car il a été considéré qu'un certain nombre d'Iraqiens avaient regagné l'Iraq ou étaient partis pour d'autres pays. La diminution globale du nombre de réfugiés dans la région a été en partie compensée par l'arrivée de 32 000 réfugiés somaliens au Yémen.

En Afrique subsaharienne, le nombre de réfugiés a continué de diminuer pour la neuvième année consécutive. À la fin de l'année 2009, on y comptait moins de 2,1 millions de réfugiés contre plus de 3,4 millions en 2000. L'effectif de la population réfugiée a baissé de 1,5 % entre le début et la fin de l'année 2009, en raison principalement de la naturalisation de 155 000 réfugiés burundais en République-Unie de Tanzanie⁽⁴²⁾ et d'opérations réussies de rapatriement librement consenti en République démocratique du Congo (44 300), au Sud-Soudan (33 100), au Burundi (32 400) et au Rwanda (20 600). Malheureusement, la reprise du

⁴¹ De plus amples détails sur la composition démographique de la population réfugiée sont donnés au chapitre V.

⁴² Au moment de rédiger ce rapport, la naturalisation d'autres réfugiés burundais avait porté ce total à plus de 162 000.

La plupart des réfugiés restent dans leur région d'origine

Les données statistiques disponibles démontrent que la plupart des réfugiés fuient vers les pays voisins, et restent dans leur région d'origine. Les principales régions d'origine des réfugiés ont accueilli en moyenne entre 75 % et 91 % des réfugiés dans la région. Le HCR estime qu'environ 1,7 million de réfugiés (17 % du total de 10,5 millions) vivent en dehors de leur région d'origine.

Tableau 2 Population réfugiée par région du HCR | 2009

Régions HCR	Début 2009			Fin 2009			Évolution (total)	
	Réfugiés	Pers. dans une situation analogue à celle des réfugiés	Total réfugiés	Réfugiés	Pers. dans une situation analogue à celle des réfugiés	Total réfugiés	Absolu	%
- Afrique centrale et Grands Lacs	978'200	27'800	1'006'000	945'200	24'100	969'300	-36'700	-3.6%
- Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	729'800	34'000	763'800	779'200	33'900	813'100	49'300	6.5%
- Afrique australe	161'200	-	161'200	143'400	-	143'400	-17'800	-11.0%
- Afrique de l'Ouest	175'300	-	175'300	149'000	-	149'000	-26'300	-15.0%
Total Afrique*	2'044'500	61'800	2'106'300	2'016'800	58'000	2'074'800	-31'500	-1.5%
Amériques	500'300	303'500	803'800	519'100	293'200	812'300	8'500	1.1%
Asie et Pacifique	2'574'300	1'023'300	3'597'600	2'666'600	1'189'400	3'856'000	258'400	7.2%
Europe	1'627'500	5'700	1'633'200	1'641'900	5'600	1'647'500	14'300	0.9%
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2'278'100	72'900	2'351'000	1'962'400	43'500	2'005'900	-345'100	-14.7%
Total	9'024'700	1'467'200	10'491'900	8'806'800	1'589'700	10'396'500	-95'400	-0.9%

* À l'exclusion de l'Afrique du Nord.

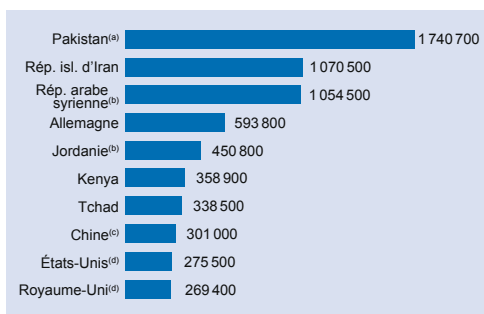
conflit armé et les violations des droits de l'homme en République démocratique du Congo et en Somalie ont provoqué de nouveaux mouvements de réfugiés et le déplacement de 277 000 personnes, essentiellement vers la République du Congo (94 000) et le Kenya (72 500).

Aux Amériques, l'effectif de la population réfugiée a très légèrement augmenté (+1,1 %), principalement parce que l'Équateur a accordé le statut de réfugié à 26 200 Colombiens. Parallèlement, le nombre de Colombiens en Équateur se trouvant dans une situation analogue à celle des réfugiés a été ajusté, passant de 82 300 à 71 400 personnes, dans le cadre d'un processus amélioré d'enregistrement. Ce processus a été engagé à la suite d'une enquête exhaustive menée par le gouvernement et le HCR en 2007-2008 pour déterminer l'ampleur et le profil de la population colombienne et évaluer les principales lacunes en matière de protection⁽¹³⁾.

Dans la région Asie et Pacifique, le nombre total de réfugiés et de personnes se trouvant dans une situation analogue à celle des réfugiés était estimé à 3,9 millions fin 2009. Cela représente une progression de plus de 7 % par rapport à 2008, imputable principalement à la prise en compte de quelque 200 000 personnes du Myanmar vivant dans une situation analogue à celle des réfugiés au Bangladesh. En Europe, l'effectif de la population réfugiée est resté stable, à 1,6 million (+0,9 %) de personnes.

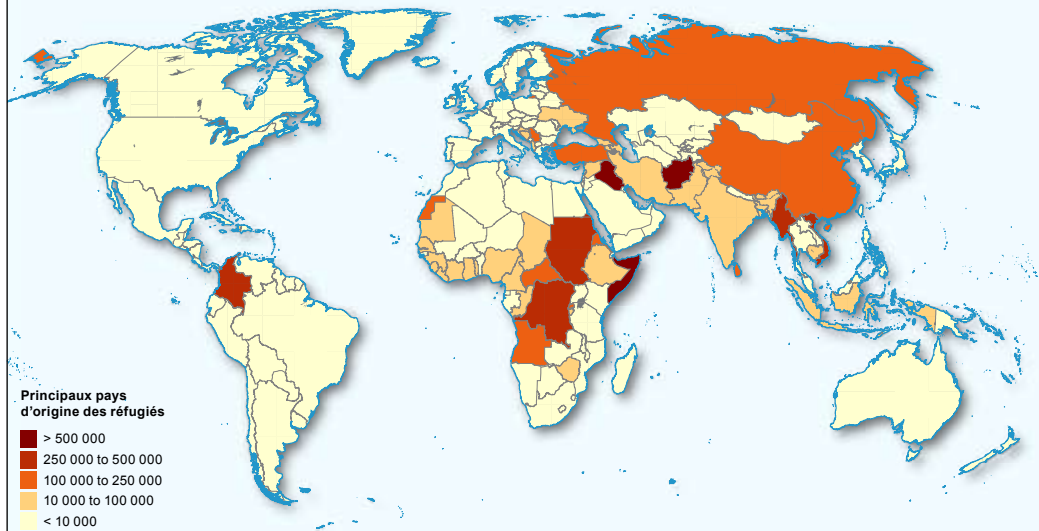
Les cinq principaux pays d'accueil des réfugiés étaient les mêmes en 2009 qu'en 2008 (voir Figure 2). Ensemble, ces pays hébergeaient près de la moitié (47 %) de tous les réfugiés relevant de la compétence du HCR. Le Pakistan est resté le pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés (1,7 million), presque tous originaires d'Afghanistan. L'effectif total de la population réfugiée au Pakistan a diminué de 40 000 personnes par rapport à l'année précédente, sous l'effet de facteurs démographiques et d'activités de rapatriement librement consenti, d'enregistrement et de réinstallation. La République islamique d'Iran hébergeait un peu plus d'un million de réfugiés, presque tous afghans. Le gouvernement a augmenté de 90 000 personnes son estimation de la population réfugiée après avoir mené en 2009 une opération de réenregistrement (appelée « Amayesh IV ») auprès des réfugiés afghans et iraqiens. La République arabe syrienne était l'hôte de 1,05 million de réfugiés iraqiens selon les

Figure 2 Principaux pays d'accueil des réfugiés | fin 2009



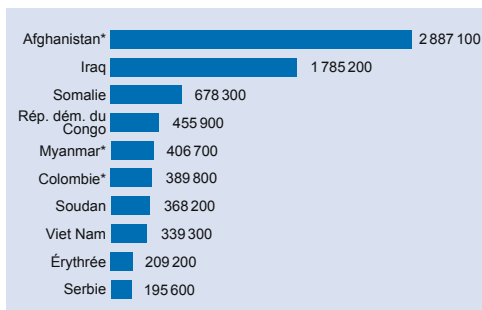
- (a) Y compris les Afghans dans une situation apparentée à celle des réfugiés
- (b) Estimation gouvernementale
- (c) Les 300 000 réfugiés vietnamiens sont bien intégrés et ils bénéficient d'une protection assurée par le Gouvernement chinois.
- (d) Estimation du HCR

¹³ Voir UNHCR Statistical Yearbook 2007, Best practice in data collection: the case of Ecuador, p.20.



estimations gouvernementales, ce qui l'a classée au troisième rang des pays d'accueil. Le chiffre a été revu à la baisse de 5% (-50 000 personnes) en partant de l'hypothèse qu'un certain nombre d'Iraqiens avaient quitté le pays. L'Allemagne et la Jordanie⁽¹⁴⁾ ont fait état de 594 000 et 450 000 réfugiés, respectivement, à la fin de l'année. En Allemagne, les chiffres sont restés relativement stables (+2 %), alors qu'en Jordanie l'estimation relative à la population réfugiée iraquienne a été revue à la baisse (-50 000) pour prendre en compte les départs. Le Kenya se classait au sixième rang des pays hôtes fin 2009, avec près de 360 000 réfugiés. L'effectif a augmenté de plus de 38 000 personnes durant l'année (+12 %), principalement en raison de nouvelles arrivées de Somalie. Au Tchad, l'effectif des réfugiés a augmenté, passant à 338 500 personnes fin 2009 (+2 %) à la suite de nouvelles arrivées de République centrafricaine et du Soudan.

Figure 3 Principaux pays d'origine des réfugiés | fin 2009



* Y compris les personnes se trouvant dans une situation apparentée à celle des réfugiés

** Les 300 000 réfugiés vietnamiens sont bien intégrés et ils bénéficient d'une protection assurée par le Gouvernement chinois.

En République-Unie de Tanzanie, le principal pays d'accueil des réfugiés en Afrique entre 1997 et 2007, l'effectif des réfugiés a diminué de plus de 200 000 personnes, passant à 118 700 (-63 %) à la suite de la naturalisation de 155 000 réfugiés burundais et du rapatriement librement consenti de plus de 30 000 réfugiés du Burundi et de République démocratique du Congo. En conséquence, la République-Unie de Tanzanie, en tant que pays hôte, est passée du septième rang en 2008 au 21^e en 2009. Globalement, les chiffres en République-Unie de Tanzanie ont diminué de 83 % depuis 2002, quand le pays hébergeait près de 700 000 réfugiés.

L'Afghanistan a été le principal pays d'origine des réfugiés au cours des trois dernières décennies, pas moins

¹⁴ Nombre d'Iraqiens en Jordanie estimé par le gouvernement.

de 6,4 millions de ses citoyens ayant cherché une protection internationale certaines années. Fin 2009, il y avait encore près de 2,9 millions de réfugiés afghans. Autrement dit, un réfugié sur quatre dans le monde est originaire d'Afghanistan. Bien que des réfugiés afghans résident dans 71 pays à travers le monde, 96 % d'entre eux vivent au Pakistan et en République islamique d'Iran. Les Iraquiens constituent le deuxième groupe le plus nombreux de réfugiés, environ 1,8 million ayant cherché refuge, principalement dans les pays voisins. Les réfugiés afghans et iraqiens représentent près de la moitié (45 %) de la population réfugiée relevant de la compétence du HCR dans le monde.

Les Somaliens constituent le troisième groupe de réfugiés le plus nombreux relevant de la compétence du HCR, soit 678 000 personnes fin 2009, ce qui représente une progression de 117 000 personnes par rapport à 2008. Les conditions humanitaires et de sécurité ont continué de se dégrader en Somalie, tout particulièrement dans le centre et le sud du pays. La crise a été aggravée par une sécheresse aiguë, l'insécurité alimentaire et de fortes inondations périodiques dans la corne de l'Afrique. Quelque 132 000 Somaliens ont fui leur pays en 2009, principalement pour le Kenya (72 500), le Yémen (32 000), l'Éthiopie (23 600) et Djibouti (3700). En outre, près de 300 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur de la Somalie durant l'année.

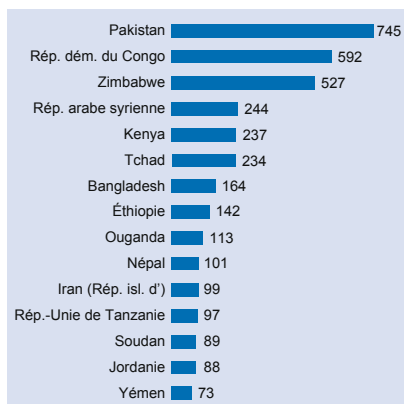
La République démocratique du Congo se classe au quatrième rang des pays d'origine, avec 456 000 réfugiés relevant du mandat du HCR fin 2009. Plus de 144 000 personnes ont fui le pays en 2009, pour la plupart à la suite des affrontements liés à des contentieux sur les droits de pêche et les activités agricoles dans la province de l'Équateur, dans le nord-est du pays, en octobre. La République centrafricaine et le Congo, qui ont accueilli un total de 113 000 nouveaux arrivants, ont été les plus touchés par la crise. Parallèlement, la reprise des combats dans le nord-est de la République démocratique du Congo a provoqué un afflux de 31 000 personnes au Soudan et en Ouganda.

Les autres principaux pays d'origine ont été le Myanmar (406 700), la Colombie (389 100)⁽¹⁵⁾ et le Soudan (368 200). La progression du chiffre relatif au Myanmar résulte de la prise en compte de quelque 200 000 personnes non enregistrées au Bangladesh. Les estimations relatives aux réfugiés soudanais ont reculé pour la cinquième année consécutive, plus de 33 000 personnes ayant regagné le Sud-Soudan.

Capacités et contributions des pays hôtes

Les pays dotés d'une économie forte sont plus susceptibles d'être à même d'absorber les réfugiés et de leur fournir une assistance. En comparant l'effectif de la population réfugiée au revenu moyen d'un pays (mesuré par le produit intérieur brut (PIB) (PPA)⁽¹⁶⁾ par habitant⁽¹⁷⁾), on peut évaluer l'impact relatif de l'accueil de réfugiés. Si le nombre de réfugiés pour un dollar de PIB (PPP) par habitant est élevé, la contribution relative et l'effort consenti par rapport à l'économie nationale peuvent être considérés comme importants. Les 25 pays affichant le plus grand nombre de réfugiés par dollar de PIB par habitant sont tous des pays en développement. Quatorze d'entre eux figurent parmi les pays les moins avancés.

Figure 4 Nombre de réfugiés pour 1 USD PIB (PPA) par habitant | 2009



¹⁵ Ce chiffre inclut les réfugiés et les personnes se trouvant dans une situation analogue à celle des réfugiés en Équateur, au Venezuela (République bolivarienne du) et dans d'autres pays de la région.

¹⁶ Source pour le produit intérieur brut (parité de pouvoir d'achat): Fonds monétaire international, Base de données des Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2009 (consultée le 14 mai 2010).

¹⁷ Source pour la population nationale: Nations Unies, Division de la population, « World Population Prospects: The 2008 Revision », New York, 2009.

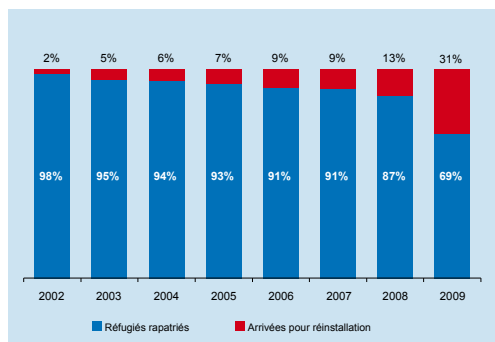
Fin 2009, le Pakistan était l'hôte du plus grand nombre de réfugiés par rapport à son économie nationale. En tant que tel, il hébergeait 745 réfugiés pour 1 USD de PIB (PPA) par habitant. La République démocratique du Congo occupait le deuxième rang, avec 592 réfugiés pour 1 USD de PIB (PPA) par habitant, suivie du Zimbabwe (527), de la République arabe syrienne (244) et du Kenya (237). Le premier pays développé était l'Allemagne, qui occupait le 26^e rang, avec 17 réfugiés pour 1 USD de PIB (PPA) par habitant.

IV. Solutions durables

Des millions de personnes dans le monde vivent en exil des années durant, sans véritable espoir de

pouvoir un jour retourner chez elles. Certaines ne peuvent pas revenir parce que leur pays vit une situation de conflit ou, plus souvent, parce qu'elles continuent de craindre la persécution. Lorsque le rapatriement librement consenti n'est pas une solution viable, trouver un foyer dans le pays d'asile et s'intégrer dans la communauté locale peut constituer une solution durable et offrir la possibilité de commencer une existence nouvelle. La réinstallation dans un pays tiers est une autre solution éventuelle.

Figure 5 Répartition arrivées pour réinstallation et réfugiés rapatriés



Le rapatriement librement consenti est la solution durable dont bénéficient généralement le plus grand nombre de réfugiés. La réinstallation est un outil de protection essentiel et un mécanisme

important de partage des responsabilités. L'intégration locale est un processus complexe et progressif, qui a des dimensions économiques et socioculturelles, à la fois distinctes et étroitement liées les unes aux autres. L'analyse des données relatives à l'intégration locale est donc limitée à l'intégration à travers la naturalisation des réfugiés par le pays hôte.

Comparativement, seul un petit nombre de réfugiés bénéficie de la réinstallation; en 2009 seulement un pour cent des réfugiés dans le monde en a directement bénéficié. Au cours des dix dernières années, quelque 810 000 réfugiés ont été réinstallés, alors que 9,6 millions ont pu être rapatriés. Ainsi, pour chaque réfugié réinstallé depuis 2000, douze environ ont été rapatriés. Le nombre des réfugiés rapatriés ayant diminué ces dernières années, la réinstallation est devenue une solution de plus en plus utilisée, qui joue un rôle vital en apportant une solution à quelques situations de réfugiés prolongées, en créant un espace de protection et ouvrant des solutions qui n'auraient peut-être pas été envisagées autrement.

Rapatriement librement consenti

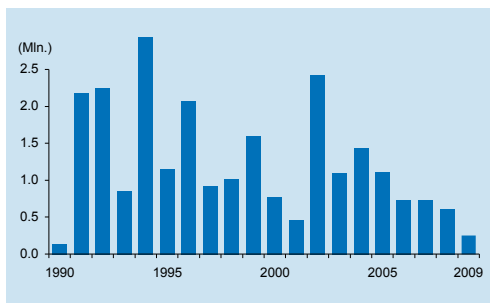
Sur la base des rapports consolidés émanant des pays d'asile (départ) et d'origine (arrivée), on estime que 251 500 réfugiés ont regagné de leur plein gré leur pays d'origine en 2009, soit 58 % de moins qu'en 2008 (604 000). Les chiffres relatifs au rapatriement sont en diminution constante depuis 2004, ceux de 2009 étant les plus faibles depuis 1990 (139 000 retours). Cette évolution met en évidence le recul persistant des mouvements de rapatriement de grande ampleur observés dans le passé. Globalement, on estime que 24,7 millions de réfugiés ont regagné leur lieu d'origine au cours des 20 dernières années, pour la plupart avec l'assistance du HCR.

Les principaux pays de rapatriement ont été, en 2009, l'Afghanistan (57 600), la République démocratique du Congo (44 300), l'Iraq (38 000), le Soudan (33 100), le Burundi (32 400) et le Rwanda (20 600). Les départs

les plus nombreux ont été signalés par l'Ouganda (61 800), le Pakistan (51 300), la République-Unie de Tanzanie (30 600) et la Zambie (19 300).

L'Afghanistan est resté le principal pays de rapatriement, 57 600 retours ayant été enregistrés durant l'année. Les niveaux de 2009 sont les plus bas depuis le début des rapatriements de grande ampleur en 2002, quand deux millions d'Afghans environ avaient regagné leur pays de leur plein gré. Au total plus de 5,3 millions de réfugiés afghans – soit environ un cinquième de la population de l'Afghanistan – ont regagné leur pays depuis 2002. Malheureusement, certains des nouveaux rapatriés n'ont pas pu regagner leur village d'origine en raison de l'insécurité et/ou du manque de terres, de logements, de services de base ou de possibilités d'emploi.

Figure 6 Rapatriements de réfugiés | 1990-2009



Le mois de février a été marqué par le retour d'exil du 300 000e réfugié soudanais depuis la fin de la guerre civile et le début de l'opération de rapatriement du HCR au Sud-Soudan, en décembre 2005. Plus de 180 000 des 300 000 personnes rapatriées durant cette période ont bénéficié d'une assistance au retour du HCR, tandis que des dizaines de milliers d'autres sont revenues par leurs propres moyens. En 2009, le HCR et l'administration du Sud-Soudan ont poursuivi leurs efforts conjoints pour fournir aux rapatriés des installations de base, telles que des puits, des centres de santé et des écoles, tandis que les rapatriés se sont employés à rebâtir leur existence, à construire des maisons et à cultiver la terre.

Réinstallation

La réinstallation est non seulement un mécanisme de partage international de la charge et un élément essentiel des stratégies globales de recherche de solutions, mais aussi un outil vital de protection. Elle vise à assurer une protection aux réfugiés qui ne peuvent pas ou ne veulent pas regagner leur pays d'origine parce qu'ils y seraient confrontés à la persécution, et dont la vie, la liberté, la sécurité, la santé ou d'autres droits fondamentaux sont menacés dans le pays d'asile.

Le déficit en matière de réinstallation pose un immense défi aux États et au HCR, et cela plus encore

Un enfant iraquien arrivant dans le cadre du programme de réinstallation du HCR en Allemagne.

UNHCR / R. BRUNNERT



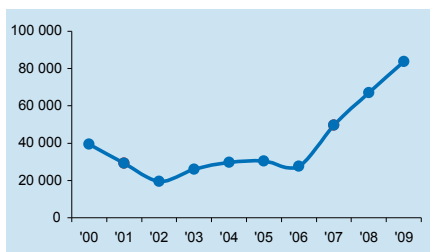


Réfugiés burundais durant une cérémonie de naturalisation en République-Unie de Tanzanie.

UNHCR / B. BANNON

dans le climat économique et financier actuel dans le monde. Le HCR travaille en collaboration étroite avec les États pour augmenter le nombre de places de réinstallation mises à disposition et relever ce défi. Ces trois dernières années, il a soumis un nombre de dossiers supérieur à celui des places proposées par les pays de réinstallation (environ 80 000). Le HCR agit sur trois axes afin de combler le fossé entre les besoins et les places mises à disposition : i) encourager davantage de pays à établir des programmes de réinstallation ou examiner les dossiers du HCR; ii) travailler avec les pays de réinstallation établis pour accroître l'absorption de réfugiés identifiés par le HCR; et iii) établir une priorité dans les réponses aux besoins de réinstallation à la lumière du nombre limité de places disponibles.

Figure 7 Départs de réfugiés pour une réinstallation assistée par le HCR



En 2009, un total de 112 400 réfugiés ont été admis par 19 pays de réinstallation, dont les États-Unis d'Amérique (79 900), le Canada (12 500), l'Australie (11 100), l'Allemagne (2 100), la Suède (1 900) et la Norvège (1 400). Globalement, une progression de 25 % a été enregistrée par rapport à 2008 (88 800) et le chiffre pour 2009 est le plus élevé depuis 1995 (134 100).

En 2009, le HCR a soumis plus de 128 000 dossiers individuels de réinstallation, le nombre le plus élevé des 16 dernières années et de 6 % supérieur à celui de 2008 (121 000). Les programmes de réinstallation groupée en Éthiopie, en Malaisie, au Népal et en Thaïlande, ainsi que la rationalisation continue des procédures applicables aux réfugiés iraqiens au Moyen-Orient, ont contribué à ces réalisations.

Durant la période considérée, plus de 84 000 personnes sont parties pour une réinstallation avec l'assistance du HCR, soit 18 000 de plus que l'année précédente. Ce chiffre est le plus élevé depuis le début des années 90. Par nationalité, les principaux bénéficiaires des programmes de réinstallation facilitée par le HCR en 2009 ont été les réfugiés originaires du Myanmar (24 800), d'Iraq (23 000), du Bhoutan (17 500), de Somalie (5 500), d'Érythrée (2 500) et de République démocratique du Congo (2 500).

En 2009, 94 bureaux extérieurs du HCR ont facilité les réinstallations. Les réfugiés réinstallés avec l'assistance du HCR ont quitté principalement le Népal (17 500), la Thaïlande (16 800), la République arabe

syrienne (10400), la Malaisie (7500) et la Turquie (6000). Les cinq bureaux du HCR dans ces pays, pris ensemble, ont été à l'origine de 7,5 départs sur dix en vue d'une réinstallation facilitée par l'organisation en 2009.

Intégration locale

Le degré et la nature de l'intégration locale sont difficiles à quantifier. Même lorsque les réfugiés acquièrent la nationalité à travers la naturalisation, les données statistiques sont souvent très limitées, les pays concernés ne faisant généralement pas la distinction entre les réfugiés et les autres catégories de personnes naturalisées. En outre, dans de nombreux pays, la législation nationale n'autorise pas la naturalisation des réfugiés. Celle-ci est donc à la fois sous-notifiée et restreinte.

Néanmoins, les données limitées sur la naturalisation des réfugiés dont dispose le HCR révèlent que plus de 1,3 million de réfugiés ont obtenu la citoyenneté de leur pays d'asile au cours de la dernière décennie, dont plus de la moitié aux États-Unis d'Amérique. En 2009, la République-Unie de Tanzanie a accordé la citoyenneté à 155 000 réfugiés burundais, une avancée majeure pour cette population réfugiée qui vivait en exil depuis 1972. En 2009, les États-Unis d'Amérique ont accordé la citoyenneté à un nombre non négligeable de réfugiés (55 300). En outre, il a été signalé au HCR que des réfugiés ont obtenu la citoyenneté en Belgique (2200), en Irlande (730), en Arménie (400) et en Fédération de Russie (370).

V. Age et sexe

Le HCR et d'autres organisations humanitaires veillent tout spécialement à collecter des informations démographiques pour suivre la situation particulière des femmes et des enfants déplacés, et y apporter des solutions. Des sujets tels que la situation des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, la violence sexuelle à l'encontre des femmes, le recrutement d'enfants dans les forces armées, la scolarisation des filles, l'égalité d'accès aux services pour les femmes et les hommes, et la participation des femmes réfugiées aux organes de décision sont parmi les priorités de l'action humanitaire. Les données sur les lieux géographiques sont essentielles pour mettre au jour les lacunes dans les interventions ainsi que pour interpréter des différences entre et au sein des pays. Des initiatives récentes, telles que *Plan d'action pour les mineurs non accompagnés (2010-2014)* proposé par la Commission européenne et le *Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection* (décembre 2009) pour les réfugiés dans les zones urbaines, mettent en évidence la nécessité croissante de disposer de données démographiques et des données ventilées par lieu de résidence. Cette section analyse la disponibilité des données démographiques et par lieu et met



en relief certains des schémas les plus pertinents en ce qui concerne les caractéristiques des populations relevant de la compétence du HCR.

Malheureusement, des informations démographiques et par lieu sur les populations déplacées ne sont pas disponibles pour tous les pays et toutes les catégories de population. Fait intéressant, elles sont plus abondantes dans les pays où le HCR mène des opérations que dans les pays développés, où l'État est responsable de la collecte des données. Des informations par sexe et par âge ne sont disponibles que pour les deux tiers de la population relevant de la compétence du HCR, tandis que la couverture statistique par lieu est considérablement plus importante – près de 80 %.

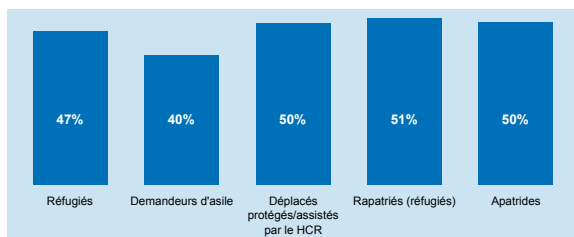
Caractéristiques démographiques

À la fin de l'année 2009, des données démographiques détaillées étaient disponibles pour 21,8 millions des personnes relevant de la compétence du HCR dans plus de 140 pays. Ce niveau est le plus élevé à ce jour. En valeur relative, toutefois, la disponibilité des données a peu évolué par rapport à 2008, avec une couverture de 60 % des personnes relevant de la compétence du HCR. La disponibilité des données varie considérablement suivant le type de population. Elle est forte dans le cas des réfugiés (76 %), des déplacés internes (78 %) et des réfugiés rapatriés (86 %). Elle est faible dans celui des déplacés internes de retour (13 %), des autres personnes relevant de la compétence du HCR (23 %) et des apatrides (12 %). Elle varie aussi suivant la région. En Amérique latine et aux Caraïbes, des données démographiques sont disponibles pour presque toutes les populations relevant de la compétence du HCR, alors que la couverture est seulement de deux tiers en Asie. En Afrique, des données démographiques sont connues pour un peu plus de la moitié (54 %) de la population. La valeur correspondante pour l'Europe est de 43 %, en progression par rapport à 2008 du fait de la disponibilité accrue de données en Allemagne.

La couverture nettement plus importante résulte de plusieurs facteurs, notamment le déploiement progressif et l'utilisation du logiciel d'enregistrement *proGres*SM du HCR, grâce auquel un plus grand nombre de pays sont en mesure de produire des données ventilées par sexe et par âge. Une autre raison importante est que, conformément aux responsabilités qui lui incombent dans le cadre de la démarche modulaire, le HCR et ses partenaires ont mené avec succès des activités de profilage des déplacés internes, dont il a ainsi été possible d'estimer plus précisément l'effectif dans un certain nombre de pays. Des informations démographiques sur les déplacés internes sont maintenant disponibles pour quelque 12,1 millions de personnes contre 9,8 millions en 2008.

Les données par sexe disponibles (21,8 millions de personnes) indiquent que les femmes constituent la moitié environ (49 %) de la plupart des populations relevant de la compétence du HCR, une proportion plus ou moins similaire dans toutes les régions. Dans la plupart des régions, les femmes représentent moins de la moitié des populations réfugiées. La proportion des femmes réfugiées est la plus faible en Europe (44 %), et la plus forte en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs (53 %). Toutefois, ces moyennes occultent d'importantes variations entre les différents groupes de population et les différents lieux. Par exemple, les femmes représentent en moyenne 51 % des réfugiés rapatriés mais seulement 40 % des demandeurs d'asile dans les lieux pour lesquels des

Figure 8 Pourcentage de femmes par catégorie de population | fin 2009



18 Le logiciel *proGres* était utilisé dans 75 pays fin 2009.



De jeunes Afghans doivent affronter le froid à Calais (France). Certains dorment sous les ponts la nuit, tandis que d'autres sont hébergés grâce à l'aide d'une organisation de défense des droits des migrants.

UNHCR/ H. CAUX

données sont disponibles. Au Tchad, par exemple, les femmes réfugiées constituent un tiers (33 %) des réfugiés dans les zones urbaines mais jusqu'à 70 % des réfugiés au camp de Daha 1.

Des informations ventilées par âge étaient disponibles pour 14 millions (38 %) des 36,5 millions de personnes relevant de la compétence du HCR. La couverture relative aux réfugiés était relativement importante (72 %) du fait de l'utilisation du logiciel proGres. Environ 45 % des personnes relevant de la compétence du HCR étaient des enfants de moins de 18 ans, dont 11 % de moins de cinq ans. La moitié de la population avait entre 18 et 50 ans, alors que 5 % avait 60 ans ou plus. Les enfants constituaient 41 % des populations de réfugiés et de personnes se trouvant dans des situations analogues à celles des réfugiés. Leur proportion était considérablement plus forte parmi les réfugiés ayant regagné leur pays d'origine en 2009 (54 %). Cette situation pose des problèmes considérables dans le cadre des programmes de réintégration, en particulier en ce qui concerne l'éducation dans les lieux où les écoles ont été endommagées ou détruites.

Les enfants ne constituaient que 27 % des demandeurs d'asile, une population souvent en grande partie composée d'hommes célibataires, notamment dans le monde industrialisé. De plus, les populations des camps étaient plus jeunes (52 % d'enfants) que celles des zones urbaines (43 % d'enfants).

Les informations ventilées par âge étaient particulièrement limitées dans le cas des pays développés d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Océanie. Par conséquent, les chiffres ci-dessus ne peuvent pas être considérés comme véritablement représentatifs de l'ensemble de la population relevant de la compétence du HCR.

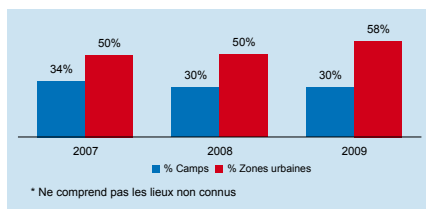
Caractéristiques relatives aux lieux de résidence

Les informations relatives aux caractéristiques des lieux où résident les personnes relevant de la compétence du HCR sont ventilées selon les catégories suivantes : camps/zones d'installation/centres, zones urbaines et zones rurales. Les deux dernières catégories correspondent généralement aux personnes qui sont hébergées par des familles hôtes ou qui vivent seules. En 2009, le type de lieu de résidence était connu pour quelque 15 millions de personnes, résidant pour la plupart dans des pays industrialisés¹⁹, soit près de 41 % du total

¹⁹ Bien que les bureaux du HCR aient communiqué des informations sur le lieu de résidence d'un total de 29 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, le type d'hébergement ou de zone d'installation de 14 millions de personnes (principalement des déplacés) était imprécis ou hétérogène.

de la population relevant du mandat. La couverture était d'environ 78 % (8,2 millions de personnes), et plus étendue dans le cas des réfugiés que dans tous les autres. Parmi eux, 2,5 millions de personnes résidaient dans des camps ou des centres organisés (30 %), et 4,8 millions (58 %) dans des zones urbaines. Quelque 931 000 personnes vivaient dans des zones rurales, au sein de la population locale. Le type d'hébergement ou de lieu de résidence n'était pas connu ou était imprécis dans le cas de 2,2 millions de réfugiés.

Figure 9 Répartition des réfugiés par type de lieu de résidence* | fin 2009



C'est en 2007 que le nombre de réfugiés vivant en zone urbaine a pour la première fois dépassé celui des réfugiés résidant dans les camps, cela principalement en raison de l'arrivée massive de réfugiés irakiens dans les centres urbains en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne. L'écart entre les deux catégories s'est considérablement creusé depuis. Les données disponibles montrent que fin 2009, l'effectif des réfugiés dans les sites urbains avait presque doublé par rapport à celui des réfugiés vivant dans des camps (voir Figure 9). Plus de 85 % des réfugiés vivant dans les zones urbaines se trouvaient en Asie et au Moyen-Orient, principalement en République islamique d'Iran, en Jordanie, au Pakistan et en République arabe syrienne. Les femmes constituaient, en moyenne, moins de la moitié (47 %) des réfugiés dans les zones urbaines, la proportion variant de 10 % en Océanie à 47 % en Asie.

VI. Demandeurs d'asile

Les sections suivantes décrivent certaines des grandes tendances s'agissant des demandes d'asile présentées sur une base individuelle. Il n'y est pas fait référence aux afflux massifs de réfugiés et aux personnes auxquelles le statut de réfugié a été accordé collectivement ou *prima facie*.

En 2009, au moins 922 500⁽²⁰⁾ demandes individuelles d'asile ou de statut de réfugié ont été présentées aux gouvernements et aux bureaux du HCR dans 159 pays ou territoires, ce qui constitue une progression de 5 % par rapport à l'année précédente (875 300 demandes) et la troisième année consécutive de hausse. Dans les pays industrialisés, les chiffres sont restés stables⁽²¹⁾. Deux raisons principales expliquent la progression constatée. La première est le nombre des demandes d'asile en Afrique du Sud, qui reste élevé (222 000 demandes en 2009, et 207 000 en 2008). La seconde est le fait que certaines populations ont continué de chercher en nombre une protection internationale durant l'année, en particulier celles d'Afghanistan, de Colombie, d'Éthiopie, du Myanmar et du Zimbabwe. Sur le total provisoire de 922 500 demandes d'asile, environ 836 100 étaient des demandes initiales⁽²²⁾ soumises dans le cadre des procédures de première instance, les 86 400 demandes restantes étant des appels ou des recours devant les tribunaux⁽²³⁾.

Les bureaux du HCR ont enregistré environ 119 100 des 922 500 demandes d'asile présentées en 2009. Ce chiffre est en progression de 62 % par rapport à celui de 2008 (73 400 demandes). La part du HCR a atteint

²⁰ Certains pays européens n'ayant pas encore publié toutes leurs statistiques nationales relatives à l'asile au moment où ce rapport était rédigé, ce chiffre sera probablement revu à la hausse ultérieurement dans l'année

²¹ Pour une analyse détaillée des tendances de l'asile dans les pays industrialisés, voir *Niveaux et tendances de l'asile dans les pays industrialisés, 2009*, HCR Genève, mars 2010, consultable à l'adresse : <http://www.unhcr.org/statistics>.

²² Bien que la notification de données statistiques sur les nouveaux demandeurs d'asile se soit améliorée ces dernières années, notamment en Europe, il faut garder à l'esprit que celles-ci comprennent un nombre non négligeable de demandes renouvelées, ce qui signifie que le demandeur a déjà soumis au moins une demande dans le pays ou dans un autre pays.

²³ Les informations statistiques sur les résultats des demandes d'asile en appel et des recours sont sous-notifiées, notamment dans les pays développés où, souvent, ce type de données n'est pas collecté par les États ou n'est pas publié séparément.

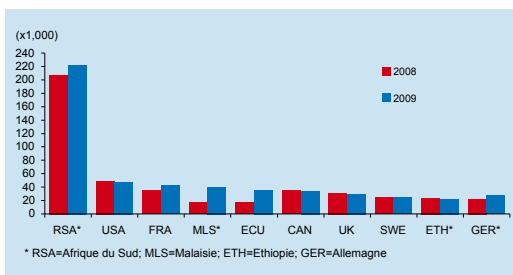
13 % en 2009, alors qu'elle était de 8 % en 2008 et de 12 % en 2007. Cette progression récente résulte principalement du plus grand nombre de demandes enregistrées par les bureaux du HCR en Malaisie⁽²⁴⁾ et en Somalie.

Avec un total provisoire de 358 600 demandes enregistrées en 2009, l'Europe reste la principale destination des demandeurs d'asile individuels, suivie de près par l'Afrique (336 400)⁽²⁵⁾. Les deux régions ont reçu 39 % et 37 % respectivement du total des demandes présentées. Les Amériques et l'Asie ont enregistré 125 000 et 93 700 demandes respectivement, tandis que l'Océanie a reçu 9 000 demandeurs d'asile. Ces chiffres comprennent des demandeurs d'asile qui ont été déboutés en première instance et qui ont ensuite fait appel.

Nouvelles demandes d'asile individuelles reçues

L'Afrique du Sud a été, une fois encore, la principale destination des nouveaux demandeurs d'asile dans le monde, avec plus de 222 000 demandes d'asile enregistrées en 2009 – presque autant que les 27 États membres de l'Union européenne pris ensemble. Ce chiffre équivaut à près du quart des demandes d'asile individuelles soumises dans le monde. Le nombre des demandes a plus que quadruplé par rapport à 2007, quand 45 600 personnes avaient recherché une protection internationale, et il est de 7 % supérieur à celui de 2008. Les Zimbabwéens (149 580 demandes) ont constitué les deux tiers des demandes soumises en 2009.

Figure 10 Principaux pays de destination des nouveaux demandeurs d'asile | 2008-2009



Les États-Unis d'Amérique, qui ont reçu en gros cinq fois moins de demandes que l'Afrique du Sud, occupaient la deuxième place avec 47 900 demandes. Le nombre des nouvelles demandes d'asile y est resté stable ces dernières années. La France, qui s'est classée au troisième rang en 2009 (42 100 demandes), a enregistré une progression de 19 % par rapport à 2008 (35 400 demandes) et une deuxième augmentation annuelle consécutive. L'évolution constatée en

2009 est due en partie au plus grand nombre de demandeurs d'asile de Serbie (+67 %)⁽²⁶⁾ et d'Arménie (+50 %). La Malaisie a été le quatrième pays de destination des nouveaux demandeurs d'asile en 2009, le bureau du HCR y ayant enregistré plus de 40 000 demandes d'asile émanant essentiellement de personnes venues du Myanmar (94 %). Les autres pays de destination importants pour les demandeurs d'asile ont été l'Équateur (35 500), le Canada (34 000)⁽²⁷⁾ et le Royaume-Uni (29 800).

En 2009, les bureaux du HCR ont reçu 114 000 nouvelles demandes de statut de réfugié et 5100 appels ou recours. C'est le bureau du HCR en Malaisie qui a reçu le plus grand nombre de nouvelles demandes (40 000). Le « Somaliland » (nord-ouest de la Somalie) a constitué la deuxième opération la plus importante en 2009 (15 600 demandes), suivie du Kenya (15 400), de la Turquie (7 800) et de l'Inde (6 000). Les opérations du HCR en Inde, en Indonésie, au Kenya, en Malaisie et en Somalie ont été marquées par une augmentation du nombre des demandes, alors que les bureaux du HCR au Cameroun, en Jamahiriya arabe libyenne et en Turquie ont connu un recul. Pris ensemble, les cinq principaux bureaux concernés du HCR ont enregistré les trois quarts des nouvelles demandes présentées en 2009. En outre, 90 % des activités du HCR en matière de détermination du statut (en termes de demandes reçues) ont été concentrées dans 12 pays.

²⁴ La progression ne reflète pas un nouvel afflux en Malaisie, la plupart des demandeurs d'asile se trouvant dans ce pays depuis un certain nombre d'années.

²⁵ Les régions géographiques utilisées sont celles de la Division de statistique de l'ONU <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49.htm>.

²⁶ Neuf demandes sur dix sont présentées par des citoyens serbes du Kosovo.

²⁷ Source : Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.



Par nationalité, les nouvelles demandes d'asile ont été soumises principalement par des personnes originaires des pays suivants : Zimbabwe (158 200), Myanmar (48 600), Érythrée (43 300), Éthiopie (42 500), Colombie (39 200), Afghanistan (38 900) et Somalie (37 900) (voir Carte 3 ci-après). Comme les années précédentes, ces chiffres occultent les caractéristiques propres à certaines nationalités qui ont tendance à se concentrer dans un nombre limité de pays. Par exemple, neuf demandes d'asile sur dix émanant de Zimbabwéens ont été présentées en Afrique du Sud seulement. De même, les trois quarts des demandes d'asile soumises par des citoyens du Myanmar ont été enregistrés en Malaisie, tandis que les deux tiers des demandes émanant d'Érythréens l'ont été en Éthiopie (17 300) et au Soudan (10 200). Dans le cas des demandeurs d'asile éthiopiens, la Somalie (15 500 demandes estimées par le HCR), l'Afrique du Sud (10 700) et le Kenya (9500) ont été les principaux pays de destination, avec 84 % des demandes. Bien que des demandeurs d'asile de Colombie aient cherché une protection dans plus de 40 pays, huit sur dix ont demandé le statut de réfugié en Équateur.

Tableau 4

Nouvelles demandes d'asile présentées en 2009 dans les 10 bureaux principaux du HCR*

Malaisie	40'100
Somalie	15'600
Kenya	15'400
Turquie	7'800
Inde	6'000
Indonésie	3'200
Jamah. arabe libyenne	3'000
Cameroun	2'900
Irak	2'700
Égypte	2'600

* Ne comprend pas les appels/recours.

Les chiffres provisoires indiquent que quelque 585 000 décisions ont été rendues en 2009 au sujet de demandes d'asile individuelles, ce qui représente une progression de 7 % par rapport à 2008. Le personnel du HCR a rendu 69 200 décisions, soit 12 % du total – une part similaire à celle des années précédentes. Dans 12 pays, dont l'Éthiopie et la Mauritanie, près de 21 000 décisions sur le fond ont été prises conjointement par le HCR et l'État concerné. Ces chiffres excluent les cas clos pour des raisons administratives sans qu'une décision soit prise sur le fond²⁸. En 2009, quelque 158 300 cas ont été clos sans qu'une décision sur le fond soit délivrée au demandeur.

Il est important de noter que les données relatives aux décisions prises en 2009 sont incomplètes, certains États n'ayant pas encore publié leurs statistiques officielles. Il s'ensuit que les données pour 2009 citées

²⁸ Ces décisions, qui ne portent pas sur le fond, peuvent avoir pour cause, notamment, le décès du demandeur, le fait que le demandeur ne s'est pas présenté à l'entretien, le retrait de la demande, l'abandon d'un appel ou le fait qu'un autre pays est responsable de l'examen de la demande (procédure « Dublin II »).

Tableau 5 Prises de décisions sur le fond

	2007	2008	2009
État	399'000	468'900	495'300
HCR	51'200	46'800	69'200
Conjointement*	20'600	31'200	21'000
Total	470'800	546'900	585'500
% HCR seulement	11%	9%	12%

* Fait référence à la détermination du statut de réfugié conduite conjointement par le HCR et le gouvernement.

l'appel pourrait témoigner d'éventuelles déficiences dans la procédure d'asile de certains pays.

Quelque 311 000 demandeurs ont été déboutés sur le fond, 16 000 de moins que l'année précédente. Ce nombre comprend les décisions négatives en première instance et en appel. Des demandeurs d'asile ayant fait appel d'une décision négative en première instance pourraient être comptés deux fois dans ce chiffre.

Globalement (procédures d'asile du HCR et des États combinées), le taux de reconnaissance des réfugiés a atteint environ 38 % de l'ensemble des décisions prises en 2009, tandis que le taux de reconnaissance totale était de 47 %⁽³⁰⁾. Les deux valeurs sont nettement supérieures à celles de 2008 (29 % pour le taux de reconnaissance des réfugiés et 40 % pour le taux de reconnaissance totale). Toutefois, les taux de reconnaissance au niveau mondial sont indicatifs à ce stade, certains États n'ayant pas encore communiqué les données pertinentes. De plus, la proportion des décisions positives est en réalité plus élevée, les décisions négatives en appel étant souvent comptées deux fois. Parmi les pays industrialisés, ce sont la Finlande et Malte qui affichaient le taux de reconnaissance totale le plus élevé en première instance en 2009 (78 % et 65 % respectivement). Les demandeurs d'asile originaires de Colombie, d'Érythrée et du Myanmar ont eu un taux de reconnaissance de 80 % à 90 % en 2009. Les taux de reconnaissance ont été élevés également pour les demandeurs d'asile de Somalie (environ 75 %), de République démocratique du Congo (61 %), d'Éthiopie (53 %), d'Afghanistan (50 %) et d'Iraq (50 %).

dans ce rapport ne sont pas totalement comparables à celles des années précédentes.

Environ 274 500 demandeurs d'asile ont été reconnus comme réfugiés (225 100) ou ont obtenu une forme complémentaire de protection (49 400) en 2009. Ce nombre comprend quelque 15 800 personnes⁽²⁹⁾ qui avaient été déboutées dans un premier temps, mais pour lesquelles la décision avait été annulée au stade de l'appel ou du recours. Un pourcentage particulièrement élevé de décisions annulées au stade de

Enfants non accompagnés et séparés en quête d'asile*

En 2009, plus de 18 700 demandes d'asile ont été présentées dans 71 pays par des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille. Cela représente 4 % environ des demandes d'asile soumises dans ces pays. Le chiffre relatif est en cohérence avec celui de l'année précédente, quand 16 600 enfants non accompagnés ou séparés avaient demandé l'asile. L'Europe a reçu 15 100 (81 %) de ces 18 700 demandes. Comme les années précédentes, c'est le Royaume-Uni qui en a enregistré le plus grand nombre (près de 3000) en Europe, suivi de la Norvège (2500), de la Suède (2250) et de l'Allemagne (1300). Si le Royaume-Uni a reçu 1200 demandes de moins qu'en 2008, les chiffres ont considérablement

augmenté en Norvège et en Suède (+81% et +49% respectivement). La Malaisie et l'Équateur ont été des pays de destination importants en dehors de l'Europe, avec 1500 et 500 demandes d'asile respectivement.

Les informations disponibles indiquent que 7900 enfants non accompagnés ou séparés de leur famille ont été reconnus comme réfugiés ou ont obtenu une forme complémentaire de protection en 2009. Ce chiffre est supérieur à celui de 2008 (6000 réponses positives). L'Europe a représenté 64 % des décisions positives.

* Des informations complémentaires sont données dans le 2008 Statistical Yearbook, pp. 48-49, HCR, Genève.

²⁹ Ce chiffre est sans doute nettement plus élevé, un nombre notable de décisions rendues par les États au stade de l'appel ou du recours de la procédure d'asile n'ayant pas encore été publié.

³⁰ En l'absence d'une méthode internationalement convenue pour calculer les taux de reconnaissance, le HCR utilise deux taux pour mesurer la proportion des demandes de statut acceptées durant l'année. Le **taux de reconnaissance des réfugiés** divise le nombre de demandeurs d'asile reconnus comme réfugiés au sens de la Convention par le nombre total de décisions sur le fond (Convention, protection complémentaire, et cas rejetés). Le **taux de reconnaissance totale** divise le nombre de demandeurs d'asile reconnus comme réfugiés au sens de la Convention ou ayant obtenu une forme complémentaire de protection par le nombre total de décisions sur le fond (Convention, protection complémentaire et cas rejetés). Les décisions qui ne sont pas prises sur le fond sont, dans la mesure du possible, exclues des deux calculs. Pour établir des comparaisons au niveau international, le HCR utilise uniquement ces deux taux de reconnaissance et ne notifie pas les taux calculés au niveau national.

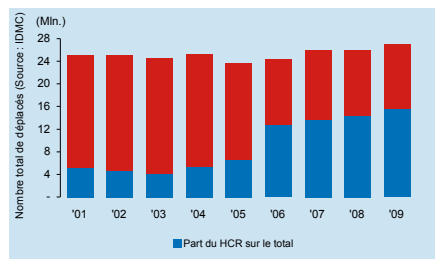
À la fin de l'année, plus de 983 000 personnes étaient en attente d'une décision dans le monde. Ce chiffre, en hausse de 19 % par rapport à celui de 2008, englobe les personnes à tous les stades de la procédure d'asile. Les cas non résolus en première instance étaient les plus nombreux en Afrique du Sud – 309 800, un chiffre qui comprend quelque 171 700 cas non résolus en première instance et 138 100 cas en suspens à la fin de l'année 2008.

VII. Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays

Le HCR n'a pas de mandat de protection ou d'assistance à l'égard de toutes les personnes déplacées par un conflit armé, qui étaient environ 27,1 millions à la fin de l'année 2009⁽³¹⁾. Toutefois, depuis que la démarche modulaire a été mise en place en 2006, il s'occupe de plus en plus des déplacés, dans le cadre d'un engagement plus vaste, pris par les Nations Unies et d'autres organismes. Le Haut Commissariat a aussi poursuivi ses programmes en faveur des déplacés auxquels il apportait déjà une protection et une assistance avant l'adoption de la démarche modulaire.

Fin 2009, 15,6 millions de personnes déplacées, y compris les personnes dont la situation est analogue à celle des déplacés⁽³²⁾, avaient bénéficié des activités de protection et d'assistance du HCR, un chiffre record. En augmentation de 1,2 million de personnes par rapport à l'année précédente (14,4 millions), il a plus que doublé par rapport au chiffre d'avant l'activation de la démarche modulaire (6,6 millions en 2005). Les bureaux du HCR ont signalé au moins 4 millions de personnes nouvellement déplacées en 2009, et plus de 2,2 millions de déplacés ont pu regagner leur d'origine durant la même période⁽³³⁾. Les statistiques du HCR couvrent les populations déplacées dans 22 pays (voir tableau 6 de l'Annexe).

Figure 11 Déplacements internes provoqués par un conflit | 2001-2009 (fin de l'année)



La Colombie, qui a commencé à enregistrer les personnes déplacées en 1997, compte aujourd'hui 3,3 millions de déplacés enregistrés⁽³⁴⁾. La reprise des combats dans le nord-est de la République démocratique du Congo a déplacé des centaines de milliers de personnes, leur nombre étant estimé à 2,1 millions à la fin de l'année. De nouveaux déplacements massifs (jusqu'à trois millions de personnes) ont été constatés au Pakistan mi-2009, en raison de la situation humanitaire dans le nord-ouest du pays. Bien que 1,1 million environ de ces personnes aient pu regagner leur lieu d'origine en 2009, 1,9 million étaient toujours déplacées à l'intérieur du Pakistan à la fin de l'année. La situation politique et humanitaire a

continué de se dégrader dans le centre et le sud de la Somalie, générant quelque 300 000 personnes déracinées. Il s'ensuit que le nombre de déplacés en Somalie a augmenté, passant à 1,55 million à la fin de l'année. Au Soudan, environ un million de déplacés étaient protégés ou assistés par le HCR à la fin de l'année. De nouveaux déplacements massifs ont été enregistrés également en Afghanistan, à Sri Lanka⁽³⁵⁾ et au Yémen en 2009.

En Iraq, l'estimation relative aux déplacés a été revue à la baisse, passant de 2,6 millions à 1,55 million de personnes. Ce chiffre exclut des déplacés d'avant 2003, car il est considéré qu'ils sont maintenant intégrés.

31 Pour des statistiques détaillées sur les déplacements internes dans le monde, voir le site Internet du Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) du Conseil norvégien des réfugiés (CNR) à l'adresse : www.internal-displacement.org.

32 Les situations analogues à celle des personnes déplacées concernent la Géorgie (105 700) et la Fédération de Russie (23 100).

33 Faute d'estimations fiables sur les personnes nouvellement déplacées et les déplacés de retour en 2009, ce chiffre exclut les mouvements en République démocratique du Congo.

34 Il est important de noter que le chiffre de 3,3 millions est un chiffre cumulé remontant à 1997 et que le gouvernement a fait état d'une sous-notification de 21 % (voir rapport du Gouvernement national à la Cour constitutionnelle, Jugement T-025/2004). En outre, le gouvernement estime que 500 000 personnes environ ont regagné leur lieu d'origine, mais les chiffres officiels ne sont pas encore disponibles.

35 À Sri Lanka, de nombreux déplacés avaient pu regagner leur lieu d'origine de leur plein gré à la fin de l'année.



En outre, près de 168 000 déplacés irakiens ont regagné leur lieu d'origine en 2009. Quelque 408 000 personnes déplacées en Ouganda ont pu retourner dans leurs villages au cours de l'année, ce qui a ramené à 446 000 personnes l'effectif de la population déplacée résidant dans les camps et les sites de transit. En Ouganda, tant les déplacés que les personnes rapatriées continuent de bénéficier des activités de protection et d'assistance du HCR dans le cadre de l'approche modulaire.

VIII. Apatrides

Dans la plupart des pays, les apatrides, contrairement aux réfugiés, ne sont pas enregistrés et n'ont pas de statut juridique et de papiers d'identité. Bien que les enquêtes menées dans certains pays commencent à produire des données plus fiables sur les apatrides, l'information sur l'ampleur du phénomène de l'apatridie dans le monde reste incomplète. Dans le même temps, repérer les cas d'apatridie et définir l'ampleur du problème dans un pays, quel qu'il soit, est une étape nécessaire pour définir les efforts à réaliser à travers des activités de sensibilisation et des programmes ciblés. Dans ce contexte, l'identification des populations apatrides et une connaissance améliorée de l'ampleur de l'apatridie figurent parmi les tâches auxquelles le Comité exécutif a demandé au HCR de donner la priorité dans le cadre de son mandat en matière d'apatridie

Ce rapport contient des données relatives uniquement aux pays ayant des statistiques officielles fiables ou pour lesquels des estimations de la population apatride existent. Le Tableau 7, en annexe, mentionne quelques pays (signalés par un astérisque) qui comptent une population apatride nombreuse mais pour lesquels des statistiques fiables ne sont pas disponibles. Ces pays sont, notamment, le Cambodge, la Côte d'Ivoire, l'Inde et l'Indonésie.

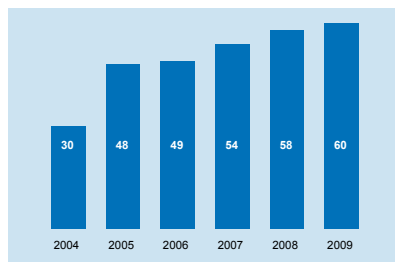
En 2009, le nombre des apatrides identifiés – près de 6,6 millions – est resté stable. Les données sur l'apatridie s'inscrivent dans la continuité de la tendance, déjà observée les années précédentes, d'un élargissement progressif de la couverture et des connaissances relatives aux apatrides. Fin 2009, des statistiques sur l'apatridie étaient disponibles pour 60 pays, deux de plus qu'en 2008. Ce chiffre doit être comparé aux 30 pays pour lesquels elles l'étaient en 2004, quand le HCR a commencé à collecter plus systématiquement les

données sur les populations apatrides, et reflète les efforts déployés par les bureaux de l'organisation pour recueillir des données. Deux raisons expliquent ces tendances positives. D'une part, les efforts du HCR ont été soutenus par une prise de conscience accrue de l'apatridie dans un certain nombre de pays. D'autre part, des enquêtes et des recensements sont, de plus en plus, utilisés pour identifier les populations apatrides. Le HCR attend les résultats des recensements des populations nationales menés en 2010 pour accroître la couverture statistique des populations apatrides.

Le HCR n'est pas en mesure de fournir des statistiques exhaustives sur le nombre d'apatrides dans tous les pays du monde. Il y a donc un décalage entre les données au niveau national fiables publiées par le HCR et le nombre estimatif

total des apatrides dans le monde, soit environ 12 millions de personnes. L'augmentation de la couverture statistique et l'amélioration progressive de la qualité des données à travers une utilisation accrue des méthodes de profilage des populations, comme les enquêtes, continueront à réduire cet écart.

Figure 12 Nombre de pays communiquant des statistiques sur les apatrides | 2004-2009



IX. Autres groupes ou personnes relevant de la compétence du HCR

Le HCR mène également des activités de protection ou d'assistance en faveur de personnes dont il considère qu'elles relèvent de sa compétence, mais qui n'appartiennent à aucune des catégories de populations mentionnées plus haut. Ces activités prennent appui sur des considérations humanitaires ou d'autres raisons spéciales et visent, par exemple, les demandeurs d'asile qui ont été déboutés par les États et dont le HCR estime qu'ils ont besoin d'une protection internationale. Le nombre des personnes appartenant à ce groupe a plus que doublé, passant de 167 000 début 2009 à près de 412 000 à la fin de l'année. Cette progression découle principalement de la prise en compte de quelque 155 000 anciens réfugiés du Burundi en République-Unie de Tanzanie. Bien qu'ils aient été naturalisés en 2009, le HCR continue de mener des activités en leur faveur à travers des programmes d'intégration locale.

X. Qui est inclus dans les statistiques ?

Les **réfugiés** sont les personnes reconnues comme tels en application de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ; de son Protocole de 1967 ; de la Convention de 1969 de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique ; les personnes reconnues comme réfugiés conformément au Statut du HCR ; les personnes bénéficiant d'une forme complémentaire de protection⁽³⁶⁾ ou d'une protection temporaire⁽³⁷⁾. Cette catégorie comprend les personnes dont la situation est analogue à celle des réfugiés⁽³⁸⁾.

Les **demandeurs d'asile** sont des personnes en quête d'une protection internationale et dont la demande de statut de réfugié n'a pas encore fait l'objet d'une décision définitive. Les cas mentionnés dans ce rapport sont ceux de personnes dont la demande était en suspens fin 2009, quel que soit le moment où la demande avait été présentée.

Les **personnes déplacées à l'intérieur de leur pays** sont des personnes ou [des] groupes de personnes qui ont été forcés de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel,

notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues⁽³⁹⁾. Aux fins des statistiques du HCR, cette population est composée uniquement de personnes qui ont été déplacées par une situation de conflit armé et auxquelles le Haut Commissariat assure une protection et/ou une assistance. Cette population comprend les personnes dont la situation est analogue à celle des personnes déplacées⁽⁴⁰⁾.

Les **réfugiés rapatriés (rapatriés)** sont les réfugiés qui ont regagné leur pays d'origine ou leur lieu de résidence habituelle de leur plein gré. Aux fins de ce rapport, seuls sont pris en compte les réfugiés rapatriés entre janvier et décembre 2009. Dans la pratique, toutefois, une assistance peut être apportée aux rapatriés pendant des périodes plus longues.

Les **déplacés internes de retour** sont, aux fins du présent rapport, les personnes déplacées qui bénéficiaient des activités de protection et d'assistance du HCR et qui ont regagné leur lieu d'origine ou de résidence habituelle entre janvier et décembre 2009. Dans la pratique,

toutefois, une assistance peut être apportée aux déplacés internes de retour pendant des périodes plus longues.

Les **apatrides** sont des personnes qu'aucun État ne considère comme ses ressortissants en application de sa législation nationale ou qui possèdent une nationalité non reconnue. L'Assemblée générale a demandé au HCR de contribuer à la prévention de l'apatridie, à la réduction des cas d'apatridie, et à la protection des apatrides. Le Comité exécutif du HCR a prié le Haut Commissariat de lui faire régulièrement rapport sur l'ampleur du phénomène. En application de l'article 11 de la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie, le Haut Commissariat reçoit les demandes de personnes susceptibles de bénéficier des garanties prévues dans cette Convention et aide ces personnes et les États concernés à trouver des solutions.

Les **autres groupes ou personnes relevant de la compétence** sont les groupes ou personnes qui, bien qu'ils ne relèvent d'aucune des catégories ci-dessus, bénéficient des services de protection et/ou d'assistance du HCR pour des raisons humanitaires ou d'autres raisons particulières.

³⁶ La protection complémentaire fait référence à la protection donnée, en vertu du droit national ou régional, dans les pays qui n'accordent pas le statut de réfugié au sens de la Convention de 1951 aux personnes ayant besoin d'une protection internationale contre des risques graves, mais auxquels l'ensemble de la population est confrontée.

³⁷ La protection temporaire fait référence aux arrangements mis au point par les États pour assurer une protection temporaire aux personnes arrivant d'une situation de conflit ou de violence généralisée, sans pour autant engager un processus officiel ou individuel de détermination du statut. Elle est généralement utilisée dans les situations d'arrivées massives.

³⁸ Cette sous-catégorie est descriptive et comprend des groupes de personnes qui se trouvent hors de leur pays ou de leur territoire d'origine et sont confrontées, en matière de protection, à des risques similaires à ceux que connaissent les réfugiés, mais dont le statut de réfugié n'a pas été déterminé, pour des raisons pratiques ou autres.

³⁹ Voir : *Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays* au Rapport du Représentant du Secrétaire général, M. Francis M. Deng, présenté conformément à la résolution 1997/39 de la Commission des droits de l'homme, Nations Unies, 1998, E/CN.4/1998/53/Add2 (1998).

⁴⁰ Cette sous-catégorie est descriptive et comprend des groupes de personnes qui se trouvent dans le pays dont elles ont la nationalité ou dans lequel elles ont leur résidence habituelle, et qui sont confrontées, en matière de protection, à des risques similaires à ceux que connaissent les déplacés, mais qui n'ont pas été signalées comme tels pour des raisons pratiques ou autres.

Tableau 1

Réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (déplacés internes), rapatriés (réfugiés et déplacés internes), apatrides et autres personnes relevant du mandat du HCR par pays/territoire d'asile | fin 2009

Pays/territoire d'asile ¹	RÉFUGIÉS					Déplacés internes protégés/ assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ²	Déplacés internes rapatriés ³	Apatrides ⁴	Divers ⁵	Nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR
	Réfugiés ²	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ³	Nombre total de réfugiés et de personnes dans une situation similaire	Dont nombre de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁴					
Afghanistan	37	-	37	37	12	57'582	297'129	7'225	-	361'985
Afrique du Sud ¹⁸	47'974	-	47'974	-	309'794	-	-	-	-	357'768
Albanie	70	-	70	70	20	-	-	-	-	90
Algérie ¹⁹	94'137	-	94'137	90'132	153	1	-	-	-	94'291
Allemagne	593'799	-	593'799	-	38'932	-	-	8'226	17'675	658'632
Angola	147'344	-	147'344	4'824	4'241	2'449	-	-	14'479	35'903
Arabie Saoudite	548	27	575	575	104	-	-	70'000	-	70'679
Argentine	3'230	-	3'230	328	750	-	-	-	-	3'980
Arménie	3'607	-	3'607	3'280	39	-	-	-	82'231	85'877
Australie	22'548	-	22'548	-	2'350	-	-	-	-	24'898
Autriche	38'906	-	38'906	-	32'146	-	-	523	-	71'575
Azerbaïdjan	1'642	-	1'642	1'642	46	1	586'013	2'078	510	590'290
Bahreïn	139	-	139	139	12	-	-	-	-	151
Bangladesh	28'586	200'000	228'586	28'342	-	-	-	-	-	228'586
Bélarus	580	-	580	232	90	-	-	7'799	-	8'469
Belgique	15'545	-	15'545	-	18'233	-	-	-	-	34'415
Belize	230	-	230	53	21	-	-	-	-	251
Bénin	7'205	-	7'205	7'205	124	-	-	-	-	7'329
Bolivie (Etat plurinational de)	679	-	679	332	34	-	-	-	-	713
Bosnie-Herzégovine	7'132	-	7'132	1'485	367	874	113'642	299	9'688	182'876
Botswana	3'022	-	3'022	3'022	206	-	-	-	-	3'228
Brazil	4'232	-	4'232	2'771	176	-	-	106	-	4'514
Bulgarie	5'393	-	5'393	-	1'196	-	-	-	-	6'589
Burkina Faso	543	-	543	543	515	-	-	-	-	1'058
Burundi	24'967	-	24'967	24'967	6'338	32'362	100'000	-	-	163'667
Caïmanes, îles	1	-	1	-	4	-	-	-	-	5
Cambodge	135	-	135	135	29	-	-	-	-	164
Cameroun	99'957	-	99'957	97'066	1'312	-	-	-	-	101'269
Canada	169'434	-	169'434	-	61'170	-	-	-	-	230'604
Centrafricaine, République	27'047	-	27'047	4'319	1'219	53	197'000	-	-	225'319
Chili	1'539	-	1'539	-	498	-	-	-	-	2'037
Chine ²¹	300'989	-	300'989	64	43	-	-	-	4	301'036
- Hong Kong RAS, Chine	86	-	86	86	791	-	-	-	-	877
- Macao RAS, Chine	6	-	6	6	6	-	-	-	-	12
Cyprus	2'888	-	2'888	-	5'015	-	-	-	-	7'903
Colombie	196	-	196	71	116	60	3'303'979	-	11	3'304'362
Comores	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Congo	111'411	-	111'411	1'440	4'920	80	-	-	-	116'411
Congo, La République Démocratique du	185'809	-	185'809	3'018	643	44'296	2'052'677	78'859	11	2'362'295
Corée, République de	268	-	268	28	660	-	-	-	103	1'031
Costa Rica	12'298	6'818	19'116	15'411	587	-	-	-	-	19'703
Côte d'Ivoire	24'604	-	24'604	24'604	222	90	519'140	166'816	-	710'872
Croatie	1'149	89	1'238	1'238	39	711	2'285	212	237	23'583
Cuba	454	-	454	407	5	1	-	-	-	460
Danemark	20'355	-	20'355	-	1'193	-	-	-	3'263	24'811
Djibouti	12'111	-	12'111	11'289	921	-	-	-	-	13'032
Egypte	94'406	-	94'406	24'406	13'443	1	-	-	64	107'914
El Salvador	30	-	30	27	58	-	-	-	-	88
Émirats Arabes Unis	279	-	279	279	76	-	-	-	-	355
Équateur	45'192	71'365	116'557	45'192	50'632	-	-	-	-	167'189
Erythrée	4'751	-	4'751	4'716	134	8	-	-	-	4'893
Espagne	3'970	-	3'970	-	3'280	-	-	-	28	7'278
Estonie	24	-	24	-	19	-	-	104'813	-	104'856
États-unis	275'461	-	275'461	-	63'803	-	-	-	-	339'264
Éthiopie	121'886	-	121'886	121'886	2'458	17	-	-	-	124'361
Fidji	2	-	2	2	4	-	-	-	-	6
Finlande	7'447	-	7'447	-	3'784	-	-	2'407	-	13'638
France	196'364	-	196'364	-	35'268	-	-	1'078	-	232'710
Gabon	8'845	-	8'845	8'845	4'287	-	-	-	-	13'132
Gambie	10'118	-	10'118	8'942	69	-	-	-	2'156	12'343
Géorgie	870	-	870	870	26	-	352'640	5'273	1'677	360'486
Ghana	13'658	-	13'658	13'658	598	1	-	-	-	14'257
Grèce	1'695	-	1'695	-	48'201	-	-	-	260	50'156
Guatemala	131	-	131	-	4	-	-	-	-	135
Guinée	15'325	-	15'325	15'325	928	1	-	-	-	16'254
Guinée Équatoriale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guinée-Bissau	7'898	-	7'898	7'898	289	-	-	-	-	8'187
Haiti	3	-	3	3	12	8	-	-	-	23
Honduras	19	-	19	-	1	-	-	-	-	20
Hongrie	6'044	-	6'044	6'044	647	-	-	-	49	6'740
Îles Vierges Britanniques	-	-	-	-	6	-	-	-	-	6

Pays/territoire d'asile ¹	RÉFUGIÉS					Déplacés internes protégés/assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ⁸	Déplacés internes rapatriés ⁷	Apatrides ⁶	Divers ⁹	Nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR
	Réfugiés ²	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ³	Nombre total de réfugiés et de personnes dans une situation similaire	Dont nombre de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁴					
Inde	185'323	-	185'323	12'440	5'441	-	-	-	-	190'764
Indonésie	798	-	798	798	1'769	311	-	-	-	2'878
Iran, République Islamique d'	1'070'488	-	1'070'488	1'070'488	1'858	-	-	-	-	1'072'346
Iraq	35'218	-	35'218	35'218	3'800	38'037	1'552'003	167'740	230'000	2'026'798
Irlande	9'571	-	9'571	-	2'755	-	-	-	-	12'326
Islande	62	-	62	-	22	-	-	-	133	217
Israël	382	17'354	17'736	9'632	4'144	-	-	-	-	21'880
Italie	54'965	-	54'965	-	4'365	-	-	-	793	60'123
Jamaïque	26	-	26	26	-	-	-	-	-	26
Japon	2'332	-	2'332	540	2'935	-	-	1'525	-	6'792
Jordanie ¹²	450'756	-	450'756	47'356	604	-	-	-	-	451'360
Kazakhstan	4'340	-	4'340	720	129	-	-	-	7'649	12'118
Kenya	358'928	-	358'928	358'928	18'958	453	399'000	5'000	100'000	882'339
Kirghizistan	423	-	423	423	495	-	-	-	24'615	25'533
Koweït	221	-	221	44	2'985	-	-	-	93'000	96'206
Les, République Démocratique Populaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lesotho	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lettonie	43	-	43	-	52	-	-	344'263	-	344'358
Liban	50'300	113	50'413	10'800	607	-	-	-	-	51'020
Libéria	6'944	8	6'952	6'952	535	1'408	-	-	-	2'500 11'395
Libyenne, Jamahiriya Arabe	9'005	-	9'005	752	3'317	-	-	-	-	12'322
Liechtenstein	91	-	91	-	47	-	-	-	6	144
Lituanie	793	-	793	-	70	-	-	-	3'902	4'765
Luxembourg	3'230	-	3'230	-	465	-	-	-	177	3'872
Macédoine, L'ex-République Yougoslave de	1'065	477	1'542	1'542	75	-	-	-	1'911	3'528
Madagascar	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Malaisie ¹³	65'350	787	66'137	66'048	10'267	-	-	-	40'001	61'329 177'734
Malawi	5'443	-	5'443	5'442	4'602	-	-	-	-	10'045
Mali	13'538	-	13'538	13'538	1'706	-	-	-	-	15'244
Malte	5'955	-	5'955	-	1'828	-	-	-	-	7'783
Maroc	773	-	773	773	318	-	-	-	-	1'091
Maurice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mauritanie	795	26'000	26'795	521	118	12'013	-	-	-	38'926
Mexique	1'235	-	1'235	250	96	-	-	-	-	1'331
Micronésie, États Fédérés de	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Moldova, République de	141	-	141	141	52	-	-	-	2'014	2'207
Mongolie	11	-	11	11	3	-	-	-	373	387
Monténégro	24'019	-	24'019	24'019	7	-	-	-	1'500	25'526
Mozambique	3'547	-	3'547	2'107	4'176	-	-	-	-	7'723
Myanmar	-	-	-	-	-	-	67'280	-	723'571	790'861
Namibie	7'163	-	7'163	7'163	1'343	31	-	-	-	8'537
Népal	106'164	2'297	108'461	86'162	978	1	-	-	800'000	476 909'916
Nicaragua	120	-	120	71	1	-	-	-	-	121
Niger	325	-	325	194	32	-	-	-	-	357
Nigéria	9'127	-	9'127	9'127	1'145	-	-	-	-	10'272
Norvège	37'826	-	37'826	-	16'639	-	-	-	2'860	57'325
Nouvelle-Zélande	3'289	-	3'289	-	232	-	-	-	-	3'521
Oman	26	-	26	26	12	-	-	-	-	38
Ouganda ¹⁶	127'345	-	127'345	127'345	11'551	88	446'300	407'700	-	992'984
Ouzbékistan	555	-	555	555	-	12	-	-	-	567
Pakistan ¹⁴	759'392	981'319	1'740'711	1'740'711	2'430	4	1'894'557	1'106'396	-	4'744'098
Palaos	11	-	11	11	1	-	-	-	-	12
Panama	1'923	15'000	16'923	3'707	790	-	-	-	1	17'714
Papouasie-Nouvelle-Guinée	4'703	5'000	9'703	2'644	3	-	-	-	-	9'706
Paraguay	89	-	89	89	4	-	-	-	-	93
Pays-Bas	76'008	-	76'008	-	16'245	-	-	-	5'034	97'287
Perou	1'108	-	1'108	127	376	1	-	-	-	1'485
Philippines	95	-	95	11	55	-	-	-	-	68 218
Pologne	15'320	-	15'320	-	2'402	-	-	-	865	18'587
Portugal	389	-	389	-	19	-	-	-	31	439
Qatar	29	-	29	29	8	-	-	-	1'200	1'237
Roumanie	1'069	-	1'069	281	398	-	-	-	306	1'773
Royaume-Uni	269'363	-	269'363	-	11'900	-	-	-	205	281'468
Russie, Fédération de	4'880	-	4'880	4'880	1'678	29	79'950	878	50'000	137'415
Rwanda	54'016	-	54'016	54'016	282	20'596	-	-	-	74'894
Sainte-Lucie	-	-	-	-	-	4	-	-	-	4
Saint-Kitts-et-Nevis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Sao Tomé-et-Principe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal	22'151	-	22'151	22'151	2'796	-	-	-	-	24'947
Serbie	86'351	-	86'351	86'351	30	2'705	224'881	871	16'700	331'924
Sierra Leone	9'051	-	9'051	9'051	211	227	-	-	-	9'489
Singapour	7	-	7	7	-	-	-	-	-	7
Slovaquie	401	-	401	-	254	-	-	-	911	1'625
Slovénie	289	-	289	289	80	-	-	-	4'090	4'459
Somalie	1'815	-	1'815	1'815	24'668	61	1'550'000	-	-	1'576'544

Pays/territoire d'asile ¹	RÉFUGIÉS							Déplacés internes protégés/assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ²	Déplacés internes rapatriés ⁷	Apatrides ⁸	Divers ⁹	Nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR
	Réfugiés ²	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ³	Nombre total de réfugiés et de personnes dans une situation similaire	Dont nombre de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁴	Réfugiés rapatriés ⁵	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁴					
Soudan	152'375	33'917	186'292	92'621	5'941	33'139	1'034'140	166'900	-	-	-	1426'412
Sri Lanka	251	-	251	251	338	1489	434'900	94'600	-	-	-	531'578
Suède	81'356	-	81'356	-	18'953	-	-	-	7'758	-	-	108'067
Suisse	46'203	-	46'203	-	17'139	-	-	-	67	-	-	63'409
Suriname	1	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Swaziland	759	-	759	712	610	-	-	-	-	-	-	1'369
Syrie, République Arabe ¹²	1'054'466	-	1'054'466	222'966	3'080	-	-	-	300'000	-	-	1'357'546
Tadjikistan	2'679	-	2'679	2'037	1'513	-	-	-	2'626	-	-	6'818
Tanzanie, République-unie de	118'731	-	118'731	118'731	844	-	-	-	-	-	155'051	274'626
Tchad	314'393	24'102	338'495	314'393	64	1'802	170'531	20'771	-	-	-	531'663
Tchèque, République	2'323	-	2'323	-	1'265	-	-	-	-	-	-	3'588
Territoire palestinien occupé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Thaïlande	105'297	-	105'297	105'297	10'255	-	-	-	3'500'000	-	-	3'615'552
Timor-Leste	1	-	1	-	10	-	-	-	-	-	-	11
Togo	8'531	-	8'531	472	150	284	-	-	-	-	-	8'965
Trinité-et-Tobago	37	-	37	37	196	-	-	-	-	-	-	233
Tunisie	92	-	92	45	36	-	-	-	-	-	-	128
Turkménistan	60	-	60	60	60	-	-	-	12'000	-	-	12'060
Turquie	10'350	-	10'350	10'350	5'987	26	-	2'739	306	-	-	19'408
Ukraine	2'334	5'000	7'334	421	2'059	-	-	56'500	-	-	-	65'893
Uruguay	168	-	168	84	41	-	-	-	-	-	-	209
Vanuatu	4	-	4	3	-	-	-	-	-	-	-	4
Venezuela (Rép. bolivarienne du)	1'313	200'000	201'313	20'991	14'372	-	-	-	-	-	-	215'685
Viet Nam	2'357	-	2'357	-	-	-	-	-	7'200	-	-	9'678
Yémen	170'854	-	170'854	170'854	1'366	-	250'000	-	-	-	-	422'220
Zambie	56'785	-	56'785	35'115	78	-	-	-	-	-	-	56'863
Zimbabwe	3'995	-	3'995	3'995	635	19	-	-	-	-	-	4'649
Inconnu	-	-	-	-	-	25	-	-	-	-	-	25
Total	8'806'867	1'589'673	10'396'540	5'512'932	983'420	251'478	15'628'057	2'229'540	6'559'573	411'698	-	36'460'306

Bureaux - HCR

Afrique centrale - Grands lacs	945'176	24'102	969'278	626'815	19'909	99'189	2'520'208	99'630	-	155'062	-	3'863'276
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	779'211	33'917	813'128	718'600	64'631	33'766	3'429'440	579'600	100'000	-	-	5'020'565
Afrique du Sud	143'422	-	143'422	62'280	325'885	2'499	-	-	-	14'479	-	486'065
Afrique de l'Ouest	149'918	8	149'926	139'660	9'320	2'011	519'140	166'816	-	-	4'856	850'989
Asie et Pacifique	2'666'588	1'169'403	3'835'991	3'117'917	42'607	59'520	2'693'876	1'208'221	5'119'663	61'877	-	13'041'755
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1'962'426	43'494	2'005'920	614'547	34'183	50'052	1'802'003	167'740	694'264	-	-	4'754'162
Europe	1'641'877	5'566	1'647'443	143'135	293'327	4'346	1'359'411	7'533	645'528	175'624	-	4'133'212
Amérique	519'149	293'183	812'332	89'978	193'758	70	3'303'979	-	118	-	-	4'310'257
Divers/Inconnus	-	-	-	-	-	25	-	-	-	-	-	25
Total	8'806'867	1'589'673	10'396'540	5'512'932	983'420	251'478	15'628'057	2'229'540	6'559'573	411'698	-	36'460'306

Grands régions ONU

Afrique	2'216'035	84'027	2'300'062	1'663'984	436'930	149'480	6'468'788	846'046	100'064	174'197	-	10'475'567
Asie	4'418'605	1'201'897	5'620'502	3'629'317	67'928	97'584	5'434'532	1'381'234	5'820'357	144'924	-	18'567'061
Europe	1'622'520	5'566	1'628'086	126'993	282'214	4'319	420'758	2'260	639'034	92'577	-	3'069'248
Amérique latine et Caraïbes	74'254	293'183	367'437	89'978	68'785	70	3'303'979	-	118	-	-	3'740'389
Amérique du Nord	444'895	-	444'895	-	124'973	-	-	-	-	-	-	569'868
Océanie	30'558	5'000	35'558	2'660	2'590	-	-	-	-	-	-	38'148
Divers	-	-	-	-	-	25	-	-	-	-	-	25
Total	8'806'867	1'589'673	10'396'540	5'512'932	983'420	251'478	15'628'057	2'229'540	6'559'573	411'698	-	36'460'306

Notes

Les données proviennent généralement des gouvernements, sur la base de leurs propres définitions et méthodes de collecte de données.

Un tiret (-) indique que la valeur est égale à zéro, non disponible ou non applicable.

1 Pays ou territoire d'asile ou de résidence.

2 Personnes reconnues comme réfugiés en vertu de la Convention des Nations Unies de 1951/du Protocole de 1967, de la Convention de l'OUA de 1969, conformément au Statut du HCR, personnes bénéficiaires d'une forme complémentaire de protection et d'une forme de protection temporaire. En l'absence de chiffres gouvernementaux, le HCR a fait une estimation de la population réfugiée dans 24 pays industriels sur la base de 10 années de reconnaissance individuelle du statut de réfugié.

3 Cette catégorie est de nature descriptive et inclut des groupes de personnes qui se trouvent hors de leur pays ou territoire d'origine et qui sont confrontés à des risques de protection similaires à ceux des réfugiés, mais pour lesquels le statut de réfugié n'a pas été établi, pour des raisons pratiques ou autres.

4 Personnes dont la demande d'asile ou de statut de réfugié est en attente, à tout stade de la procédure d'asile.

5 Réfugiés rentrés dans leur lieu d'origine au cours de l'année civile. Source: pays d'origine et d'asile.

6 Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et à qui le HCR accorde une protection et/ou une assistance. Ce chiffre inclut également des personnes se trouvant dans des situations proches de celle des déplacés internes. Cette catégorie est de nature descriptive et inclut des groupes de personnes qui se trouvent à l'intérieur de leur pays de nationalité ou de résidence habituelle et qui sont confrontés à des risques de protection similaires à ceux des déplacés internes mais qui, pour des raisons pratiques ou autres, n'ont pas pu être signalés comme tels.

7 Déplacés internes protégés/assistés par le HCR qui sont rentrés dans leur lieu d'origine au cours de l'année civile.

8 Fait référence à des personnes qui ne sont considérées comme des nationaux d'aucun Etat en application de sa législation. Voir tableau 7 pour notes de bas de page.

9 Fait référence à des personnes qui ne relèvent pas nécessairement directement d'un des autres groupes mais à qui le HCR peut accorder sa protection et/ou ses services d'assistance. Ces activités peuvent être fondées sur des motifs humanitaires ou autres motifs spéciaux.

10 Selon le gouvernement algérien, on estime à 165 000 le nombre de réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf.

11 Les 300 000 réfugiés vietnamiens sont bien intégrés et, en pratique, ils reçoivent une protection de la part du gouvernement chinois.

12 Les chiffres concernant les réfugiés irakiens en Jordanie et en République arabe de Syrie sont des estimations provenant des gouvernements.

13 Selon le HCR, et sur la base de listes fournies par les communautés réfugiées en Malaisie, il existe 20 000 demandeurs d'asile non enregistrés en Malaisie qui ont le même profil que la population actuelle de demandeurs d'asile et de réfugiés et qui bénéficieraient d'un enregistrement et d'une détermination de leur statut de réfugié.

14 Le nombre total de réfugiés pour le Pakistan inclut les réfugiés afghans reconnus individuellement (2 800), les Afghans enregistrés dans des villages de réfugiés assistés par le HCR (756 000) et les Afghans enregistrés en dehors des villages de réfugiés vivants dans une situation «similaire aux réfugiés» (981 000). Les personnes appartenant à toutes ces catégories se sont vu délivrer une preuve de carte d'enregistrement par le gouvernement pakistanais. Suite à l'achèvement de l'exercice d'enregistrement en 2007, les personnes vivant en dehors des villages de réfugiés font désormais partie de la catégorie «similaire aux réfugiés». Ils ne bénéficient pas d'une assistance matérielle directe du HCR mais d'actions de plaidoyer et de soutien à leur réintégration à leur retour.

15 Les demandeurs d'asile (demandes en cours) se réfèrent à un nombre de cas en attente estimés à 171 700 en première instance fin 2009 et à 138 100 fin 2008 (aucune mise à jour disponible).

16 Le chiffre de déplacés internes fin 2009 représente la population déplacée restant dans les camps et les sites de transit. Ils continuent de relever de la compétence du HCR, ainsi que les

408 000 déplacés déjà rentrés dans leurs villages.

Source: HCR/Gouvernements.

Tableau 2

Réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (déplacés internes), rapatriés (réfugiés et déplacés internes), apatrides et autres personnes relevant du mandat du HCR par origine | fin 2009

Origine ¹	RÉFUGIÉS					Réfugiés rapatriés ²	Déplacés internes protégés/ assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ³	Déplacés internes rapatriés ⁴	Apatrides ⁵	Divers ⁶	Nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR
	Réfugiés ²	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ¹	Nombre total de réfugiés et de personnes dans une situation similaire	Dont nombre de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁸						
Afghanistan ⁹	1'905'804	981'319	2'887'123	2'781'156	30412	57'582	297'129	7'225	-	-	3'279'471
Afrique du Sud	384	-	384	2	170	-	-	-	-	-	554
Albanie	15'711	-	15'711	14	1'592	-	-	-	-	-	17'303
Algérie	8'184	1	8'185	134	1'546	1	-	-	-	-	9'732
Allemagne	170	-	170	3	87	-	-	-	-	17'675	17'932
Andorre	6	-	6	-	2	-	-	-	-	-	8
Angola	141'021	-	141'021	26'528	699	2'449	-	-	-	14'479	158'648
Antigua-et-Barbuda	28	-	28	-	42	-	-	-	-	-	70
Arabie Saoudite	633	-	633	9	57	-	-	-	-	-	690
Argentine	608	-	608	13	157	-	-	-	-	-	765
Arménie	18'000	-	18'000	207	4'081	-	-	-	-	82'231	104'312
Australie	28	-	28	-	11	-	-	-	-	-	39
Autriche	12	-	12	-	2	-	-	-	-	-	14
Azerbaïdjan	16'939	-	16'939	2'468	2'470	1	586'013	-	-	510	605'933
Bahamas	15	-	15	-	32	-	-	-	-	-	47
Bahréïn	79	-	79	-	4	-	-	-	-	-	83
Bangladesh	10'432	-	10'432	28	1'826	-	-	-	-	-	12'258
Barbade	29	-	29	-	66	-	-	-	-	-	95
Bélarus	5'525	-	5'525	16	981	-	-	-	-	-	6'506
Belgique	71	-	71	-	26	-	-	-	-	-	97
Belize	17	-	17	-	19	-	-	-	-	-	36
Bénin	411	-	411	18	197	-	-	-	-	-	608
Bermudes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bhoutan	86'773	2'297	89'070	85'913	1'008	-	-	-	-	-	90'078
Bolivie (État plurinationnel de)	573	-	573	100	165	-	-	-	-	-	738
Bosnie-Herzégovine	69'911	107	70'018	30'941	1'156	874	113'642	299	-	50'874	236'863
Botswana	30	-	30	-	197	-	-	-	-	-	227
Brésil	973	-	973	-	374	-	-	-	-	-	1'347
Brunéï Darussalam	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Bulgarie	2'745	-	2'745	13	437	-	-	-	-	-	3'182
Burkina Faso	986	4	990	14	377	-	-	-	-	-	1'367
Burundi	94'239	-	94'239	63'979	4'864	32'362	100'000	-	-	-	231'465
Caïmanes, îles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cambodge	17'011	14	17'025	106	223	-	-	-	-	-	17'248
Cameroun	14'766	-	14'766	2'156	2'258	-	-	-	-	-	17'024
Canada	99	-	99	1	11	-	-	-	-	-	110
Cap-Vert	24	-	24	-	7	-	-	-	-	-	31
Centrafricaine, République	154'005	5'549	159'554	153'343	870	53	197'000	-	-	-	357'477
Chili	1'312	-	1'312	8	180	-	-	-	-	-	1'492
Chine	180'558	-	180'558	289	18'337	-	-	-	-	4	198'899
- Hong Kong RAS, Chine	12	-	12	-	69	-	-	-	-	-	81
- Macao RAS, Chine	9	-	9	-	-	-	-	-	-	-	9
Chypre	11	-	11	4	2	-	-	-	-	-	13
Colombie	104'388	285'365	389'753	79'375	64'335	60	3'303'979	-	-	-	3'758'127
Comores	268	-	268	2	13	-	-	-	-	-	281
Congo	20'544	-	20'544	8'724	3'202	80	-	-	-	-	23'826
Congo, La République Démocratique du	455'852	-	455'852	263'042	31'126	44'296	2'052'677	78'859	-	11	2'662'821
Cook, îles	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Corée, République de	573	-	573	-	319	-	-	-	-	-	892
Corée, République Populaire Démocratique de	881	-	881	20	129	-	-	-	-	-	1'010
Costa Rica	344	-	344	-	79	-	-	-	-	-	423
Côte d'Ivoire	23'153	-	23'153	14'036	5'277	90	519'140	166'816	-	-	714'476
Croatie	76'478	-	76'478	65'632	1'140	711	2'285	212	-	23'583	103'409
Cuba	6'549	1'000	7'549	1'428	2'226	1	-	-	-	-	9'776
Danemark	10	-	10	-	1	-	-	-	-	-	11
Djibouti	622	-	622	72	162	-	-	-	-	-	784
Dominicaine, République	230	-	230	8	407	-	-	-	-	-	637
Dominique	53	-	53	-	22	-	-	-	-	-	75
Égypte	6'987	3	6'990	61	1'638	1	-	-	-	-	8'629
El Salvador	5'051	-	5'051	445	9'751	-	-	-	-	-	14'802
Émirats Arabes Unis	414	-	414	-	26	-	-	-	-	-	440
Équateur	1'027	-	1'027	14	281	-	-	-	-	-	1'308
Érythrée	197'313	11'855	209'168	111'445	14'394	8	-	-	-	-	223'570
Espagne	34	-	34	1	53	-	-	-	-	-	87
Estonie	248	-	248	1	40	-	-	-	-	-	288
États-unis	2'367	1	2'368	9	1'456	-	-	-	-	-	3'824
Éthiopie	62'873	16	62'889	29'425	48'739	17	-	-	-	-	111'645
Féroé, îles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fidji	1'892	-	1'892	-	360	-	-	-	-	-	2'252
Finlande	6	-	6	-	2	-	-	-	-	-	8
France	87	-	87	-	78	-	-	-	-	-	165

Origine ¹	RÉFUGIÉS					Déplacés internes protégés/ assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ²	Déplacés internes rapatriés ³	Apatrides ⁴	Divers ⁵	Nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR
	Réfugiés ²	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ²	Nombre total de réfugiés et de personnes dans une situation similaire	Dont nombre de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ²					
Gabon	144	-	144	6	48	-	-	-	-	192
Gambie	1 973	-	1 973	15	1 165	-	-	-	2 156	5 294
Georgie ¹⁰	10 020	5 000	15 020	2 927	4 759	-	352 640	5 273	-	377 692
Ghana	14 890	3	14 893	137	1 347	1	-	-	-	16 241
Gibraltar	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Grèce	62	-	62	1	21	-	-	-	-	83
Grenade	333	-	333	-	90	-	-	-	-	423
Guatemala	5 768	-	5 768	72	9 113	-	-	-	-	14 881
Guinée	10 920	-	10 920	111	2 828	1	-	-	-	13 749
Guinée Équatoriale	344	-	344	68	40	-	-	-	-	384
Guinée-Bissau	1 109	-	1 109	32	338	-	-	-	-	1 447
Guyana	727	-	727	-	325	-	-	-	-	1 052
Guyane Française	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2
Haïti	24 116	-	24 116	235	11 891	8	-	-	-	36 015
Honduras	1 166	-	1 166	25	1 000	-	-	-	-	2 166
Hongrie	1 537	-	1 537	3	2 455	-	-	-	-	3 992
Inde	19 514	-	19 514	19	4 722	-	-	-	-	24 236
Indonésie	12 478	5 735	18 213	3 292	2 010	311	-	-	-	20 534
Iran, République Islamique d'	72 773	1	72 774	15 097	13 752	-	-	-	-	86 526
Iraq ¹²	1 785 212	-	1 785 212	345 134	22 383	38 037	1 552 003	167 740	-	3 565 375
Irlande	7	-	7	-	5	-	-	-	-	12
Islande	4	-	4	-	1	-	-	-	-	5
Israël	1 310	-	1 310	19	1 062	-	-	-	-	2 372
Italie	45	-	45	-	34	-	-	-	-	79
Jamaïque	909	-	909	-	582	-	-	-	-	1 491
Japon	150	-	150	-	32	-	-	-	-	182
Jordanie	2 127	2	2 129	30	772	-	-	-	-	2 901
Kazakhstan	3 744	-	3 744	12	604	-	-	-	-	4 348
Kenya	9 620	-	9 620	4 428	2 979	453	399 000	5 000	-	417 052
Kirghizistan	2 612	-	2 612	24	437	-	-	-	-	3 049
Kiribati	33	-	33	-	1	-	-	-	-	34
Koweït	938	-	938	24	67	-	-	-	-	1 005
Lao, République Démocratique Populaire	8 398	-	8 398	272	194	-	-	-	-	8 592
Lesotho	10	-	10	-	4	-	-	-	-	14
Lettonie	791	-	791	3	86	-	-	-	-	877
Liban	16 259	1	16 260	34	1 772	-	-	-	-	18 032
Libéria	71 572	27	71 599	62 668	2 203	1 408	-	-	2 500	77 710
Libyen, Jamahiriya Arabe	2 202	-	2 202	24	641	-	-	-	-	2 843
Lichtenstein	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	501	-	501	2	116	-	-	-	-	617
Luxembourg	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Macédoine, L'ex-République Yougoslave de	7 926	-	7 926	17	875	-	-	-	-	8 801
Madagascar	274	-	274	1	32	-	-	-	-	306
Malaisie	532	-	532	-	149	-	-	-	61 329	62 010
Malawi	130	-	130	2	46	-	-	-	-	176
Maldives	16	-	16	-	-	-	-	-	-	16
Mali	2 926	-	2 926	10	766	-	-	-	-	3 692
Malte	9	-	9	-	-	-	-	-	-	9
Maroc	2 285	1	2 286	23	610	-	-	-	-	2 896
Marshall, îles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Martinique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maurice	23	-	23	-	17	-	-	-	-	40
Mauritanie	39 143	-	39 143	31 930	911	12 013	-	-	-	52 067
Mexique	6 435	-	6 435	7	20 413	-	-	-	-	26 848
Micronésie, États Fédérés de	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moldova, République de	5 925	-	5 925	13	739	-	-	-	-	6 664
Monaco	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Mongolie	1 495	-	1 495	-	2 285	-	-	-	-	3 780
Monténégro	2 582	-	2 582	2	175	-	-	-	-	2 757
Mozambique	136	-	136	5	9	-	-	-	-	145
Myanmar	206 650	200 019	406 669	197 465	22 583	-	67 290	-	-	496 542
Namibie	921	-	921	885	48	31	-	-	-	1 000
Nauru	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Népal	5 108	-	5 108	58	1 815	1	-	-	476	7 400
Nicaragua	1 478	-	1 478	807	437	-	-	-	-	1 915
Niger	822	-	822	11	280	-	-	-	-	1 102
Nigéria	15 608	1	15 609	376	9 663	-	-	-	-	25 272
Niué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	4	-	4	-	6	-	-	-	-	10
Nouvelle-Calédonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	10	-	10	-	2	-	-	-	-	12
Oman	64	-	64	-	8	-	-	-	-	72
Ouganda ¹⁰	7 554	-	7 554	2 961	909	88	446 300	407 700	-	862 551
Ouzbékistan	8 969	-	8 969	486	1 581	12	-	-	-	8 262
Pakistan	35 132	-	35 132	595	4 756	4	1 894 557	1 106 396	-	3 040 845
Palaos	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Origine ¹	RÉFUGIÉS					Réfugiés rapatriés ⁶	Déplacés internes protégés/ assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ⁷	Déplacés internes rapatriés ⁷	Apatrides ⁸	Divers ⁹	Nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR
	Réfugiés ²	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ³	Nombre total de réfugiés et de personnes dans une situation similaire	Dont nombre de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁴						
Panama	105	-	105	20	40	-	-	-	-	-	145
Papouasie-Nouvelle-Guinée	70	-	70	-	12	-	-	-	-	-	82
Paraguay	77	-	77	4	32	-	-	-	-	-	109
Pays-Bas	44	-	44	-	31	-	-	-	-	-	75
Pérou	6'271	-	6'271	647	5'816	1	-	-	-	-	12'088
Philippines	979	14	993	2	804	-	-	-	-	68	1'865
Pologne	2'059	-	2'059	5	247	-	-	-	-	-	2'306
Porto Rico	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	31	-	31	-	48	-	-	-	-	-	79
Qatar	68	-	68	-	5	-	-	-	-	-	73
Roumanie	4'357	1	4'358	33	421	-	-	-	-	-	4'779
Royaume-Uni	155	1	156	-	48	-	-	-	-	-	204
Russie, Fédération de ¹¹	109'455	-	109'455	2'986	13'293	29	79'950	878	-	-	203'605
Rwanda	129'109	-	129'109	27'953	4'812	20'596	-	-	-	-	154'517
Sahara Occidental ¹⁷	90'474	26'000	116'474	90'407	21	-	-	-	-	-	116'495
Sainte-Lucie	314	-	314	-	598	-	-	-	-	-	912
Saint-Kitts-et-Nevis	4	-	4	-	13	-	-	-	-	-	17
Saint-Marin	1	-	1	-	1	-	-	-	-	-	2
Saint-Siège (état de la cité du Vatican)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	849	-	849	-	1'073	-	-	-	-	-	1'922
Salomon, Îles	66	-	66	-	-	-	-	-	-	-	66
Samoa	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Sao Tomé-et-Principe	33	-	33	32	-	-	-	-	-	-	33
Sénégal	16'305	-	16'305	14'492	633	-	-	-	-	-	16'938
Serbie	195'167	459	195'626	19'068	12'306	2'705	224'881	871	-	386	436'775
Seychelles	49	-	49	-	9	-	-	-	-	-	58
Sierra Leone	15'417	-	15'417	3'281	2'949	227	-	-	-	-	18'593
Singapour	80	-	80	-	13	-	-	-	-	-	93
Slovaquie	334	-	334	-	353	-	-	-	-	59	746
Slovénie	39	-	39	-	19	-	-	-	-	-	58
Somalie	678'308	1	678'309	568'840	21'084	61	1'550'000	-	-	-	2'249'454
Soudan	348'500	19'695	368'195	332'511	16'922	33'139	1'034'140	166'900	-	-	1'619'296
Sri Lanka	145'712	9	145'721	2'811	7'566	1'489	434'900	94'600	-	-	684'276
Suède	18	1	19	-	15	-	-	-	-	-	34
Suisse	18	-	18	-	5	-	-	-	-	-	23
Suriname	45	-	45	-	12	-	-	-	-	-	57
Swaziland	32	-	32	3	56	-	-	-	-	-	88
Syrienne, République Arabe	17'884	30	17'914	1'153	5'570	-	-	-	-	-	23'484
Tadjikistan	562	-	562	41	269	-	-	-	-	-	831
Tanzanie	1'204	-	1'204	25	203	-	-	-	-	155'051	156'458
République-unie de Tchad	21'646	33'368	55'014	19'171	2'321	1'802	170'531	20'771	-	-	250'439
Chèque, République	1'067	-	1'067	5	2'099	-	-	-	-	-	3'166
Territoire palestinien occupé ¹³	95'177	24	95'201	14'126	2'501	-	-	-	-	-	97'702
Thaïlande	486	16	502	140	401	-	-	-	-	-	903
Tibétains	20'080	-	20'080	-	4	-	-	-	-	-	20'084
Timor-Leste	7	-	7	-	-	-	-	-	-	-	7
Togo	18'377	1	18'378	7'809	970	284	-	-	-	-	19'632
Tonga	5	-	5	1	25	-	-	-	-	-	30
Trinité-et-Tobago	240	-	240	-	272	-	-	-	-	-	512
Tunisie	2'259	1	2'260	46	505	-	-	-	-	-	2'765
Turkéménistan	743	-	743	29	76	-	-	-	-	-	819
Turks et Caïques, Îles	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Turquie	146'386	1	146'387	10'264	9'293	28	-	-	-	306	156'012
Tuvalu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	24'522	-	24'522	86	1'544	-	-	-	-	-	26'066
Uruguay	188	-	188	1	62	-	-	-	-	-	250
Vanuatu	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2
Venezuela (Rép. bolivarienne du)	6'221	-	6'221	216	1'580	-	-	-	-	-	7'801
Viet Nam ¹⁴	339'289	-	339'289	222	1'200	121	-	-	-	-	340'610
Yémen	1'933	1	1'934	256	620	-	250'000	-	-	-	252'554
Zambie	206	-	206	1	54	-	-	-	-	-	260
Zimbabwe	22'449	-	22'449	921	1'404	19	-	-	-	-	23'872
Apatrides	15'864	2	15'866	176	3'387	-	-	-	6'559'573	-	6'578'826
Inconnu	174'957	11'727	186'684	3'980	441'533	25	-	-	-	-	628'242
Total	8'806'867	1'589'673	10'396'540	5'512'932	983'420	251'478	15'628'057	2'229'540	6'559'573	411'698	36'460'306

Origine ¹	RÉFUGIÉS					Réfugiés rapatriés ²	Déplacés internes protégés/assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ³	Déplacés internes rapatriés ⁴	Apatrides ⁵	Divers ⁶	Nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR
	Réfugiés ²	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ³	Nombre total de réfugiés et de personnes dans une situation similaire	Dont nombre de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁷						
Bureaux - HCR											
Afrique centrale - Grands lacs	891'885	38'917	930'802	538'499	49'744	99'189	2'520'208	99'630	-	155'062	3'854'635
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	1'304'790	31'567	1'336'357	1'049'682	105'189	33'766	3'429'440	579'600	-	-	5'484'352
Afrique du Sud	165'935	-	165'935	28'350	2'758	2'499	-	-	-	14'479	185'671
Afrique de l'Ouest	194'494	36	194'530	103'010	29'000	2'011	519'140	166'816	-	4'656	916'153
Asie et Pacifique	3'087'368	1'189'424	4'276'792	3'088'078	117'990	59'520	2'693'876	1'208'221	-	61'877	8'418'276
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2'073'633	26'064	2'099'697	483'410	40'719	50'052	1'802'003	167'740	-	-	4'160'211
Europe	719'032	5'570	724'602	134'315	60'146	4'346	1'359'411	7'533	-	175'624	2'331'662
Amériques	178'909	286'366	465'275	83'432	132'954	70	3'303'979	-	-	-	3'902'278
Divers/Apatrides	190'821	11'729	202'550	4'156	444'920	25	-	-	6'559'573	-	7'207'068
Total	8'806'867	1'589'673	10'396'540	5'512'932	983'420	251'478	15'628'057	2'229'540	6'559'573	411'698	36'460'306

Région

Afrique	2'708'639	96'526	2'805'165	1'842'166	192'563	149'480	6'468'788	846'046	-	174'197	10'636'239
Asie	5'198'717	1'194'483	6'393'200	3'464'332	173'028	97'584	5'434'532	1'381'234	-	144'924	13'624'502
Europe	527'676	569	528'245	118'845	39'541	4'319	4'027'588	2'260	-	92'577	1'087'700
Amérique latine et Caraïbes	176'443	286'365	462'808	83'422	131'487	70	3'303'979	-	-	-	3'898'344
Amérique du Nord	2'468	1	2'467	10	1'467	-	-	-	-	-	3'934
Océanie	2'105	-	2'105	7	414	-	-	-	-	-	2'519
Divers/Apatrides	190'821	11'729	202'550	4'156	444'920	25	-	-	6'559'573	-	7'207'068
Total	8'806'867	1'589'673	10'396'540	5'512'932	983'420	251'478	15'628'057	2'229'540	6'559'573	411'698	36'460'306

Notes

Les données proviennent généralement des gouvernements, sur la base de leurs propres définitions et méthodes de collecte de données.

Un tiret (-) indique que la valeur est égale à zéro, non disponible ou non applicable.

1 Pays ou territoire d'origine.

2 Personnes reconnues comme réfugiées au sens de la Convention de 1951/du Protocole de 1967, de la Convention de l'OUA de 1969, en vertu du Statut du HCR, personnes bénéficiant d'une forme complémentaire de protection, et personnes ayant obtenu une protection complémentaire. En l'absence de statistiques gouvernementales, le HCR a estimé l'effectif de la population réfugiée dans 24 pays industrialisés sur la base des taux de reconnaissance individuelle du statut sur 10 ans.

3 Cette catégorie est descriptive et comprend des groupes de personnes qui se trouvent hors de leur pays ou territoire d'origine et sont confrontées, en matière de protection, à des risques similaires à ceux que connaissent les réfugiés, mais dont le statut de réfugié n'a pas été déterminé, pour des raisons pratiques ou autres.

4 Personnes dont la demande d'asile ou de statut de réfugié est en suspens à un stade quelconque de la procédure d'asile.

5 Réfugiés qui ont regagné leur lieu d'origine durant l'année civile. Source : pays d'origine et pays d'asile

6 Personnes qui sont déplacées dans leur pays et auxquelles le HCR apporte protection et/ou assistance. Comprend les personnes dont la situation est analogue à celle des déplacés. Cette catégorie est descriptive et comprend des groupes de personnes se trouvant dans le pays dont elles ont la nationalité ou dans lequel elles ont leur résidence habituelle et qui sont confrontées, en matière de protection, à des risques similaires à ceux que connaissent les déplacés, mais qui n'ont pas été signalées comme tels pour des raisons pratiques ou autres.

7 Déplacés protégés/assistés par le HCR, qui ont regagné leur lieu d'origine durant l'année civile.

8 Personnes qu'aucun État ne considère comme ses ressortissants en vertu de sa législation. Voir notes du tableau 7.

9 Personnes qui ne relèvent pas nécessairement de l'un des autres groupes mais auxquelles le HCR peut étendre ses services de protection et/ou d'assistance, pour des raisons humanitaires ou d'autres raisons spéciales.

10 Les chiffres relatifs aux réfugiés afghans au Pakistan comprennent les réfugiés afghans reconnus individuellement (2800), les Afghans qui sont enregistrés dans les villages de réfugiés et reçoivent une assistance du HCR (756 000) et les Afghans enregistrés vivant hors des villages de réfugiés et dont la situation est analogue à celle des réfugiés (981 000). Le gouvernement pakistanais a délivré à tous les individus, quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent, une carte « preuve d'enregistrement ». Suite à l'exercice d'enregistrement mené en 2007, les Afghans vivant hors des villages de réfugiés sont maintenant dans la catégorie des « personnes dont la situation est analogue à celle des réfugiés ». Ils ne reçoivent pas une assistance matérielle directe du HCR mais ils bénéficient d'activités de sensibilisation et d'un soutien à la réintégration en cas de rapatriement.

11 Les chiffres relatifs aux déplacés en Géorgie comprennent 105 700 personnes se trouvant dans une situation analogue à celle des personnes déplacées.

12 Les chiffres relatifs aux réfugiés irakiens en Jordanie et en République arabe syrienne sont des estimations des gouvernements.

13 Concernent les réfugiés palestiniens relevant du mandat du HCR seulement.

14 Les chiffres relatifs aux déplacés en Fédération de Russie comprennent 23 100 personnes se trouvant dans une situation analogue à celle des réfugiés.

15 Le chiffre relatif aux déplacés fin 2009 représente l'effectif de la population déplacée encore dans les camps et les sites de transit. Ces déplacés continuent de relever de la compétence du HCR, tout comme les 408 000 qui ont déjà regagné leurs villages.

16 Les 300 000 réfugiés vietnamiens sont bien intégrés et bénéficient dans la pratique d'une protection du gouvernement chinois.

17 Selon le gouvernement algérien, quelque 165 000 réfugiés sahraouis vivent dans les camps de Tindouf.

Source : HCR/Gouvernements.

